# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE ORLEANS, JEUDI, 20 SEPTEMBRE 1855.

Imprimé et publié par
J. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
J. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUFRESNE, S. HARBY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 20 SEPTEMBRE.


## Europe.

Les nouvelles d'Europe se succèdent rapidement et nous sommes obligés, à cause de leur intérêt, de leur livrer la plus grande partie de nos colonnes. Nous avons publié les avis apportés par l'*Arago*; nous donnons aujourd'hui ceux reçus par l'*A*[illegible] et qui vont jusqu'au 1er septembre pour l'Angleterre et jusqu'au 30 août pour le continent.

On trouvera plus loin les rapports du général Pélissier et du contre-amiral Penaud sur la bataille de la Tchernaïa et le bombardement de Sweaborg. Nous devons dire que cette fois le rapport du contre-amiral Penaud ne s'éloigne pas trop de celui de l'aide de camp général de Berg. L'engagement de nos colonnes ne nous permet pas de reproduire cette version russe. Le général de Berg ne dissimule pas les [illegible] causés dans la ville et l'intérieur de la forteresse, il constate seulement le [illegible] de l'opération contre les fortifications de Sweaborg. Sur ce point, le commandant en chef de la flotte française ne [illegible] pas les assertions du commandant russe, car il ne mentionne pas dans son rapport de dommages contre les fortifications.

[illegible] sur lequel les deux hommes [illegible] c'est sur le mal causé aux flottes [illegible] par le feu de la place. D'après l'aide de camp général de Berg, les Anglais et les Français auraient dû subir des pertes nombreuses, et leurs bombardes [illegible] des avaries notables; d'autre part le contre-amiral Penaud, au contraire, [illegible] en hommes, du côté des Français [illegible] serait complètement nulle, [illegible] un seul homme n'aurait été tué et [illegible] qu'un blessé,—et les avaries des bâtiments seraient insignifiantes. Mais [illegible] sur ce dernier point,—les rapports du contre-amiral Penaud et du général de Berg se rapprochent assez, on [illegible] autant du rapport du général Pélissier sur l'affaire de la Tchernaïa, [illegible] non pas, il est vrai, au rapport du prince Gortschakoff, que nous ne possédons pas encore, mais à la dépêche par laquelle le commandant en chef des forces russes a annoncé cette affaire.

Dans cette dépêche, on se le rappelle, le prince Gortschakoff présentait le mouvement opéré par les Russes, le 16 août, comme une grande reconnaissance et rien de plus, il était donc beaucoup d'importance [illegible] livré sur les rives de la Tchernaïa. Le général Pélissier présente, au contraire, cette attaque comme constituant [illegible] immense de l'armée russe et devant avoir des conséquences très-grandes si elle eût réussi. Il nous faut ajouter qu'un document trouvé sur un général russe tué dans l'action, et dont le *Moniteur* suivre le rapport du général Pélissier, donne pleinement raison à l'appréciation de ce dernier sur la portée, le but et l'importance de l'attaque tentée contre les lignes des alliés.

Le rapport du général Pélissier nous apprend, en outre, que cette affaire a coûté aux Français 178 morts dont 6 officiers subalternes, et 1,224 blessés, parmi lesquels 34 officiers subalternes et 8 officiers supérieurs, 146 soldats ont disparu.

Nos Anglais ni les Turcs (sauf une partie de chacune de ces deux nations) n'ont pris part à la lutte. Quant aux Russes, l'ennemi parait avoir fait [illegible] de terribles ravages. Le commandant en chef de l'armée française estime qu'ils ont eu plus de 3,000 morts, deux généraux et plus de 5,000 blessés. 8,000 hommes hors de combat. [illegible] 400 prisonniers sont restés aux mains des Français et ceux-ci ont recueilli dans leurs ambulances 1,626 soldats et 38 officiers. De leur côté, les Sardes, qui ont eu des pertes proportionnellement [illegible] que celles des Français, ont [illegible] centaine de prisonniers et relevé [illegible] du champ de bataille 150 blessés russes.

Les derniers avis de Constantinople sont [illegible] On ne s'occupait dans cette [illegible] des nouvelles de la Crimée. Tous [illegible] intrigues ministérielles ou [illegible] officiels, qui avaient pu se passer [illegible] rives du Bosphore, pâlissaient à [illegible] grands évènements dont les arrivées de Kamiesch apportaient les relations, [illegible] que les résultats: des [illegible] prisonniers. L'effet moral [illegible] parait avoir été immense.—Les Sardes ont leur bonne part dans l'enthousiasme qui est général.

[illegible] date de Kars, 29 juillet, [illegible] excellent était moral de la garnison [illegible] encore pour deux mois de vivres, [illegible] la cavalerie russe [illegible] avant peu, vu la difficulté [illegible] de s'approvisionner de fourrages [illegible] chaleurs de l'été ayant brûlé [illegible] à l'entour de la [illegible].

[illegible] Ieni-Kalé, en date du 7 [illegible] adressée au *Constitutionnel*, confirme [illegible] jusqu'à présent on n'a pas trouvé [illegible] solution aux difficultés que rencontrait une expédition maritime dans [illegible] Putride. Une entreprise de ce genre [illegible] avoir lieu qu'après la conquête [illegible] d'opérations et devrait donc se [illegible] grandes opérations dont l'initiative [illegible] l'armée. La possession de la flèche d'Arabat dans toute sa [illegible] indispensable, elle serait assurée par l'occupation de la place de ce nom, [illegible] retranchements capables de repousser toute attaque de la part d'une flotte [illegible] en existe dans un de ces [illegible].

[illegible] circonstance qui tendrait à établir [illegible] pas complètement renoncé à [illegible] projetée, soit avec soit sans le concours de l'armée, c'est que l'on continue à construire à bord de tous les bâtiments en station dans la mer d'Azoff des bateaux plats d'une très grande dimension.

La même lettre parle de bruits qui circulent parmi les troupes occupant Kertch, [illegible] lesquels il serait question de [illegible] un grand coup dans les environs de cette ville. Peut-être ne sont-ce que de vagues rumeurs, nées de l'impatience avec laquelle le soldat supporte l'inaction; peut-être aussi s'agit-il de l'expédition dont nous parlons plus haut. En attendant, le calme et la tranquillité renaissent à Kertch, [illegible] espérer le retour des habitants, [illegible] sages et énergiques dispositions [illegible] commandant français.

Une dépêche de Berlin, datée du 29 [illegible] que la flotte alliée qui était devant Cronstadt s'est retirée plus loin en mer, et qu'elle a pris position au nombre de 15 bâtiments à l'ouest du phare Tolbuckhine.

Une autre dépêche, venant de la même [illegible] prétend que la flotte russe de la mer Noire va être considérablement augmentée. Dans ce but, dit-elle, on construirait [illegible] Nicolaieff des vaisseaux de ligne de 131 canons.

On mande de Hambourg, en date du 28, que cinq bombardes anglaises, fortement endommagées au bombardement de Sweaborg, sont arrivées de Nargen à Helsingor, remorquées et retournant en Angleterre, et que le "Sans-pareil", vaisseau de ligne anglais, est arrivé à Kiel, apportant une énorme quantité de projectiles et de nouveaux mortiers destinés à remplacer ceux mis hors de service dans le bombardement de Sweaborg.

En France un mouvement insurrectionnel, dont on n'entrevoit encore ni la cause, ni la portée, a eu lieu, paraît-il, à Angers, chef-lieu du département de Maine et Loire. Les uns pensent qu'il a été provoqué par les sociétés secrètes et qu'il devait se rattacher à des mouvements analogues préparés sur divers autres points du territoire. Ce n'est là, toutefois, qu'une supposition, car aucune tentative n'a été signalée autre part. D'autres l'attribuent uniquement à la cherté des vivres. C'a été là tout au moins le prétexte mis en avant par les insurgés.

Quoi qu'il en soit, l'autorité était prévenue à Angers, les mesures étaient prises et il a suffi d'une charge vigoureuse pour dissiper les rassemblements, sans qu'on ait eu à déplorer aucune effusion de sang.—C'est pendant la nuit que ces faits se sont passés. De nombreuses arrestations ont été opérées.

KANSAS.—M. Shannon, le nouveau gouverneur du Kansas, a été accueilli avec cordialité par les habitans de ce territoire.

WASHINGTON.—On écrit de Washington qu'il n'y a rien de fondé dans le bruit que le poste d'ambassadeur en Angleterre sera offert au général Cass. M. Allen, de l'Ohio, et M. Mason, de la Virginie, n'auraient pas de meilleure chance. M. Pierce est en faveur du colonel Greene, éditeur du *Boston Post*, mais deux de ses ministres, Messrs et Davis, sont opposés au journaliste. Les amis de Buchanan recommandent Dallas afin de l'écarter du chemin de ce dernier en 1856. Cushing prétend qu'il sera nommé ambassadeur. Il est encore impossible, on le voit, de dire qui remplacera M. Buchanan à Londres.

## DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

Le steamer Baltic.—New-York, 19 sept.—Le steamer Baltic, chargé du service des dates d'Europe d'une semaine plus récentes, n'a pas encore été signalé.

Rivières.—Louisville, 19 sept.—La rivière continue à baisser. Il y a cinq pieds d'eau dans le canal.

## Correspondance.

*Ouest-Bâton-Rouge*, 15 septembre 1855.

Messieurs les Editeurs,

Quoique les femmes ne jouissent point de droits politiques, j'ai toujours pensé qu'elles devaient au moins avoir voix consultative dans les affaires publiques. J'ai été confirmée dans mon opinion après avoir entendu M. Dorignand à un meeting du parti américain qui s'est tenu dans notre paroisse le 12 du courant. Je vois donc user de ce droit et de celui que vous donnez aux campagnards en les invitant à vous adresser de temps à autre des communications qui puissent intéresser les citadins de la Nouvelle-Orléans.

Je vous dirai que je ne lis d'autre journal que le *Courrier de la Louisiane*, parce qu'il nous est envoyé à profusion et gratis. Sa lecture, comme les sermons de notre curé, m'avait tellement indisposée contre le parti Américain que je croyais voir dans M. Dorigny, comme dans ses compagnons, des hommes à bonnets rouges; mais quelle a été ma surprise quand j'ai vu pour la première fois M. Dorigny monter à la tribune. Elle a été grande, je vous assure, car j'avais devant moi un admirable échantillon de gentilhomme louisianais, de l'homme comme il faut, de l'homme respectable. Il n'est pas orateur, mais il parle correctement et avec la dignité qui convient à son âge et à sa position. Son discours a été court, mais plein de jugement et de droiture. Après l'avoir entendu, on ne peut douter de son amour pour son pays.

M. Marigny lui a succédé, et une seconde fois s'est présenté à mon regard un homme comme il faut et un homme instruit. M. Marigny a évidemment beaucoup vu et beaucoup lu; il a en même temps une mémoire prodigieuse, de l'éloquence et de l'énergie. Dans ses patriotiques discours, il a dénoncé avec beaucoup de clarté les causes de sa rupture avec le parti démocratique.

Puissent ceux qui hésitent encore à écouter le joug endiablé avoir la même franchise et la même indépendance.

Après M. Marigny, M. Dorignand a pris la parole, et, s'adressant d'abord aux dames, il leur a dit, dans le plus pur français et dans le plus persuasif langage, les choses les plus flatteuses et les plus touchantes. Il a fait entre l'amour maternel et filial et l'amour du pays, un rapprochement qui nous a émues jusqu'aux larmes. Et quand il s'est appliqué ensuite à mettre en lumière les principes du nouveau parti, il a été à la fois si clair et si éloquent, que nous n'avons pu l'entendre sans être convaincues de la vérité de ses assertions.

Puisse cet orateur, si populaire depuis l'ouverture de la présente campagne électorale, faire autant d'impression dans le reste de l'Etat qu'il en a fait dans notre paroisse. Puisse aussi son exemple être suivi par tous les Louisianais capables de s'exprimer en français, car la langue anglaise est mal comprise dans nos paroisses créoles, surtout parmi les femmes. Quant à moi, je n'ai pu comprendre les orateurs américains qui ont suivi les trois premiers, et je le regrette sincèrement: on sent, m'assure-t-on, des hommes de talent, et ils ont été vivement applaudis.

UNE LOUISIANAISE.

## CHRONIQUE LOCALE.

ACQUITTÉS.—Chas. E. Drury, accusé d'avoir trempé dans le vol de $700 commis dans la boutique de F. Freitag, barbier de la rue Chartres, a subi hier un interrogatoire à la suite duquel le recorder l'a acquitté. Il n'y a pas eu de preuves contre lui. La police n'a pas encore découvert les voleurs.

Philip Connors, accusé de s'être introduit dans la chambre de Ann Ryders et d'avoir enlevé quinze piastres, a été acquitté faute de preuves.

Le recorder a également ordonné la mise en liberté de S. Dellar, a. h. c. l., qui était accusé d'avoir insulté une dame. La plaignante ne s'est pas présentée en cour.

ACCIDENT.—Hier, à 4 heures de l'après-midi, au moment où le bateau à vapeur *Trebuc* quittait le wharf, un coup de canon fut tiré comme salut; la bourre alla frapper deux ouvriers, Dennis Dugannon et Patrick Cooney qui se trouvaient sur le wharf. Le premier perdra probablement un œil; le second n'est que légèrement blessé. On les a transportés tous deux à l'Hôpital de Charité. Il parait que le coup de canon a été tiré avant que le bateau fût assez éloigné du wharf.

INSUBORDINATION.—John Ermes a déclaré hier au recorder du Premier District que les nègres qui travaillent sous ses ordres sur la Levée, ne lui obéissent plus et lui manquent de respect. Il ajoute que les esclaves sont poussés par Leonard Hipp. Le recorder a fait arrêter Leonard et l'a envoyé en prison, après avoir refusé d'accepter un cautionnement.—L'instruction aura lieu le 21 du courant.

COUPS.—Patrick Donnelly, Robert Porter et William Dooley, conducteurs de dray et marchands de la course, ont été arrêtés hier, par l'officier Morrill, dans la rue Annonciation et condamnés à une amende de dix piastres.

FAUSSAIRE.—Henry Wreide a été envoyé hier, par le recorder Bright, devant la Première Cour de District, pour s'être parjuré, le 13 du courant, dans une affaire qui se plaidait devant le juge de paix Galonne.

## Chronique des campagnes.

FIEVRE JAUNE.—On lit dans l'*Avant Coureur* de St Charles:

Il est de notre devoir de constater la présence de l'épidémie dans nos deux paroisses. Ainsi à Saint Charles, huit habitans ont succombé depuis un mois, et à Saint Jean-Baptiste on nous apprend qu'il y a eu plusieurs cas à l'extrémité supérieure de la paroisse.

Chose remarquable, toutes les victimes demeuraient dans les mêmes parages; l'épidémie n'est pas générale encore et ne frappe ses victimes que de distance en distance. La maladie est aussi terrible, aussi foudroyante qu'en 1853, mais nous espérons que ses ravages seront beaucoup moindres, car, il y a peu de jours, l'épidémie a commencé parmi nous en juin et n'a fini que vers le milieu de novembre; de plus, elle régnait d'un bout à l'autre de nos deux paroisses, tandis que cette année elle semble vouloir épargner plusieurs districts où il règne en ce moment un état sanitaire des plus satisfaisants. Jusqu'ici encore le fléau n'a frappé aucune des personnes qui ont été atteintes en 1853. Vendredi matin on nous a appris que M. G. Rixner, un de nos planteurs les plus honorables, avait succombé à cette terrible maladie.

—Nous lisons dans le Meschacébé de St Jean Baptiste (15 septembre):

DUEL.—A la suite d'une discussion politique, deux de nos coparoissiens se sont battus en duel samedi dernier. L'arme choisie était le fusil. Un premier coup de feu ayant été tiré de part et d'autre sans résultat, les témoins ont déclaré que l'affaire n'avait pas d'autres suites.

MEETINGS.—Plusieurs des orateurs les plus éminents du parti anti-know nothing, se feront entendre dans nos paroisses dans les premiers jours d'octobre. MM. L. Sigur, E. Hunt, J. Roman, Mouton et Hebert, haranguèrent successivement les habitants des paroisses St Charles, St Jean Baptiste, St Jacques et Ascension.

TEMPERATURE.—Le temps est lourd et orageux; on étouffe le jour, et les nuits sont fraîches et humides; peu ou point de pluie.

MOUSTIQUES.—Des nuées de moustiques rendent la vie insupportable à St Charles et à St Jean Baptiste.

DONALDSONVILLE.—Le temps, dit le *Journal de la côte* publié à Donaldsonville, s'est remis au beau, et la salubrité de notre ville continue à être excellente.

ASSOMPTION.—La fièvre qui a fait des ravages assez effrayants à Paincourtville, dit le *Journal de la côte*, paraît qu'elle a enlevé huit personnes dans l'espace de quinze jours, paraît vouloir disparaître. Il n'y a plus de nouveaux cas. On l'avait d'abord appelée fièvre jaune sur le témoignage de plusieurs médecins; mais le docteur Patschaud, qui a eu le bonheur de sauver tous ses malades, à ce que l'on nous assure, prétend que ce n'est autre chose qu'une fièvre bilieuse qui doit être combattue par les évacuations et les rafraîchissements.

Le reste de la paroisse est pour le moment exempt de maladies épidémiques.

## Bataille de la Tchernaïa.

Voici le rapport officiel du général Pélissier sur la bataille de la Tchernaïa:

« Grand quartier-général devant Sébastopol, le 18 août 1855.

« Monsieur le maréchal,

« Vous avez appris par mes dépêches télégraphiques d'hier et d'avant-hier les résultats généraux de la bataille de la Tchernaïa; je m'empresse aujourd'hui de faire parvenir à Votre Excellence mon rapport circonstancié sur cette journée glorieuse pour nos armes.

« Depuis quelques jours, bien que l'ennemi s'abstint de tout mouvement apparent, certains indices nous faisaient penser qu'il viendrait nous attaquer sur la ligne de la Tchernaïa. Vous connaissez ces positions, qui sont excellentes et couvertes dans tout leur développement par la Tchernaïa même et par un canal de dérivation formant un second obstacle. L'armée sarde occupe toute la droite, vis-à-vis de Tchorgoun; les troupes françaises gardaient le centre et la gauche, qui se relie, par des dépressions, avec nos plateaux d'Inkermann. Indépendamment de quelques gués peu nombreux et assez mauvais, deux ponts permettent de passer la Tchernaïa et le petit canal: l'un un peu en avant de Tchorgoun, sous la canon des Piémontais; l'autre, appelé pont de Traktir, est au dessous et presque au centre des positions françaises.

« Si, de ces positions en regarde devant soi, de l'autre côté de la Tchernaïa, on voit vers la droite les hauteurs de Chouliou, qui, après s'être développées en plateaux ondulés, tombent assez brusquement sur la Tchernaïa, au-dessus de Tchorgoun, en face des Piémontais. Ces hauteurs s'abaissent vis-à-vis de notre centre, et, à partir de ce point jusqu'aux flancs rocheux des plateaux de Mekenzie, s'étend une plaine de trois à quatre kilomètres de largeur. C'est par cette plaine que la route de Mekenzie vient couper la Tchernaïa au pont de Traktir et déboucher après avoir traversé nos positions, dans la plaine de Balaklava.

« On faisait bonne garde sur toute notre ligne. Les Turcs, qui occupent le pâté montagneux de Baïdar, étaient en éveil et observaient Alsou; et le général d'Allonville, prévenu également, redoublait de vigilance dans la haute vallée de Baïdar. J'étais tranquille, du reste, pour toute cette extrême droite; c'est une de ces régions montagneuses où il est impossible de faire mouvoir des masses: l'ennemi ne pouvait y faire que des démonstrations sans effet.

« C'est, en effet, ce qui est arrivé. Dans la nuit du 15 au 16, vers les trois heures du matin, l'ennemi descendit en forces considérables des hauteurs de Mekenzie, [illegible] qui lui avaient été [illegible].

« Pendant ce temps, le gros des troupes russes, appuyés des hauteurs de Mekenzie se déploya par Aï-Todor, [illegible] Mekenzie et de la route de Traktir. [illegible]

« Au point du jour, les postes avancés de l'armée sarde, placés en avant de Tchorgoun sur les hauteurs de Chouliou, se replièrent et vinrent annoncer que l'ennemi s'avançait par masses considérables. Peu de temps après, en effet, les Russes garnissaient de leurs pièces de position les hauteurs de la rive droite de la Tchernaïa et ouvraient le feu sur les ouvrages de la Tchernaïa et couvraient le feu de leurs canons.

« Le général Herbillon, qui commandait les troupes françaises sur ce point, avait pris ses dispositions de combat: à droite de la route de Traktir, la division Faucheux, avec la 3e batterie du 12e d'artillerie à cheval, en propre division; avec le 4e bataillon du 17e, à gauche, la division Camou appuyée de la batterie du 13e. De son côté, le général de La Marmora avait fait prendre les armes à son armée sur leurs positions de combat.

« En même temps, la belle division de chasseurs d'Afrique du général Morris, rapidement rallié par la cavalerie et vaillante cavalerie anglaise du général Scarlett, se plaçait en arrière des mamelons de Kamara et de Traktir. Cette cavalerie était destinée à tomber sur le flanc de l'ennemi dans le cas où il parviendrait à faire une trouée sur l'un des trois débouchés de Tchorgoun, de Traktir ou de la dépression existant dans la gauche du général Camou.

« Le colonel Forgeot, commandant l'artillerie de la ligne de la Tchernaïa, tenait prête à agir une réserve de six batteries à cheval, dont deux de la garde impériale.

« Six bataillons turcs de l'armée d'Osman-Pacha, amenés par Sefer Pacha, venaient nous prêter leur concours.

« Enfin, je faisais marcher la division Levaillant, du 1er corps, la division Dulac, du 2me corps, et la garde impériale, réservée imposante, capables de parer aux accidents les plus contraires.

« La brume épaisse qui couvrait les fonds de la Tchernaïa, et la fumée de la canonnade qui commençait à s'engager, empêchaient de distinguer le point contre lequel l'ennemi comptait faire effort, lorsque, à notre extrême gauche, la 7e division russe vint donner contre la division Camou. Reçues par le 50e de ligne, le 3e zouaves, qui les abordent à la baïonnette, et par le 82e, qui les attaque de flanc, les colonnes ennemies sont forcées de faire demi-tour, de repasser le canal, et ne peuvent échapper aux coups de notre artillerie qu'en allant se rallier fort loin; cette division ne reparut plus de la journée.

« Au centre, la lutte est plus longue et plus acharnée. L'ennemi avait formé deux divisions (la 12e, soutenue par la 5e) contre le pont de Traktir. Plusieurs de ces colonnes se ruent à la fois et sur le pont et sur des passages improvisés à l'aide d'échelles, de ponts volants et de madriers; elles dépassent la Tchernaïa, puis le fossé de dérivation, et elles s'avancent très bravement sur nos positions. Mais, accueillies par un mouvement offensif que dirige le général Faucheux et le général de Failly, ces colonnes sont culbutées, forcées de repasser le pont qu'occupe le 95e, et sont poursuivies au delà par le 3e zouaves, le 97e de ligne et une partie du 19 bataillon de chasseurs à pied.

« Cependant, tandis que le canon continuait de tonner de part et d'autre, les Russes reformaient leurs colonnes d'attaque. La brume s'était dissipée, et il était facile de voir leurs mouvements. Leur 5e division renforçait la 12e, qui venait de donner, et la 17e s'apprêtait à descendre des hauteurs de Chouliou pour appuyer ces deux premières divisions.

« Le général Herbillon fit alors renforcer le général Faucheux par la brigade Cler, et donna le 73e comme réserve au général de Failly. En outre, le colonel Forgeot disposait quatre batteries à cheval en position, ce qui lui donnait sur ce front un ensemble de sept batteries dont il pouvait user contre les masses assaillantes. Aussi le second effort des Russes, quelque énergique qu'il ait été, vint-il se briser devant nous, et ils durent se retirer, essuyant des pertes considérables.

« La 17e division russe, qui était descendue en répandant des tirailleurs en grandes bandes en avant d'elle, n'eut pas plus de succès. Accueillie très résolument par la brigade du général Cler et par une demi-batterie de la garde impériale, inquiétée sur sa gauche par les troupes de la division Trotti, qui la suivait de près, cette division fut obligée de repasser la Tchernaïa et de se replier derrière les batteries de position qui garnissaient les hauteurs d'où elle était partie.

« A partir de ce moment, neuf heures du matin, le mouvement de retraite de l'ennemi s'est complètement dessiné; ses longues colonnes se sont écoulées le plus rapidement possible, sous la protection de masses considérables de cavalerie et d'une nombreuse artillerie.

« J'ai eu pendant un instant l'intention de faire charger une portion de la cavalerie, pour rabattre ce pont de Chouliou sur celui de Traktir les restes de la 17e division russe; j'avais fait repasser dans ce but plusieurs escadrons de chasseurs d'Afrique, auxquels s'étaient joints des escadrons sardes et l'un des régiments du général Scarlett, le 12e lanciers (de l'Inde).

« Mais la retraite des Russes a été si prompte, que nous n'aurions pu faire qu'un petit nombre de prisonniers, et cette belle cavalerie aurait pu être atteinte par quelques batteries ennemies encore en position. Je jugeai préférable de ne pas l'y exposer pour un si faible résultat. Le général de La Marmora n'eut pas besoin, du reste, de cet appui pour faire reprendre très bravement les positions avancées que ses postes portaient occupées sur les hauteurs de Chouliou.

« A trois heures, toute l'armée ennemie avait disparu. La division de la garde et la division Dulac relevèrent dans leurs positions les divisions engagées, auxquelles il convenait de donner quelque repos. Je renvoyai au 1er corps la division Levaillant, et la cavalerie rentra dans ses bivouacs habituels.

« Cette belle affaire fait le plus grand honneur à l'infanterie, à l'artillerie à cheval de la garde, à celle de la réserve et à l'artillerie divisionnaire. Je prierai bientôt Votre Excellence de placer sous les yeux de l'empereur les noms de ceux qui ont mérité des récompenses, et de solliciter de la sanction de Sa Majesté celles que j'aurai pu décerner en son nom.

« Nos pertes sont regrettables, sans doute, mais ne sont pas en rapport avec l'importance des résultats obtenus et avec celles que nous avons fait éprouver à l'ennemi. Nous avons 8 officiers supérieurs blessés, 9 officiers subalternes tués et 53 blessés, 172 sous-officiers et soldats tués, 146 disparus, et 1,163 blessés.

« Les Russes ont laissé entre nos mains 400 prisonniers; le nombre de leurs tués peut être évalué à plus de 3,000, et celui de leurs blessés à plus de 5,000, dont 1,626 soldats et 38 officiers ont été recueillis dans nos ambulances. Parmi les morts relevés par nous, se trouvent les corps de deux généraux dont je n'ai pu encore découvrir les noms.

« L'armée sarde, qui a si vaillamment combattu à nos côtés, a eu environ 250 hommes hors de combat. Elle a fait éprouver des pertes bien plus considérables à l'armée ennemie; une centaine de prisonniers et environ 150 blessés sont restés en son pouvoir. J'ai le regret d'annoncer à Votre Excellence que M. le général de La Marmora m'a informé que le général comte Montevecchio, dont il appréciait beaucoup le caractère et les talens, avait été très glorieusement à la tête de sa brigade.

« Je dois signaler à Votre Excellence la rapidité avec laquelle la cavalerie du général Scarlett, que M. le général en chef Simpson avait bien voulu mettre à ma disposition, est arrivée sur le lieu du combat. L'attitude martiale de ces magnifiques escadrons traduisait une impatience que le dénouement heureux et prompt de la journée ne devait pas permettre de satisfaire.

« Les batteries de position anglaises et sardes et la batterie turque que le général Osman-Pacha a envoyée près d'Alsou, ont tiré avec beaucoup d'habileté et de succès. J'ai remercié Osman-Pacha de l'empressement avec lequel il a envoyé, ainsi que je l'ai dit, Sefer Pacha (général Kosteiski), six bataillons turcs, dont quatre ont occupé, dans la journée, les passages voisins de Tchorgoun.

« Rien de remarquable ne s'est passé pendant toute cette journée du côté de Sébastopol. MM. les généraux de Salles et Bosquet étaient prêts, de reste, à repousser énergiquement toute tentative de l'assiégé.

« J'envoie à Votre Excellence, avec ce rapport, la copie d'un dispositif pour la bataille du 16, trouvé sur le corps d'un général russe, que l'on croit être le général Read, qui commandait la droite ennemie et était particulièrement chargé de l'attaque du pont de Traktir.

« Veuillez agréer, etc.

« *Le général en chef,*
« PÉLISSIER. »

Voici l'ordre du jour que le général Pélissier a adressé à son armée le lendemain de la bataille de Traktir:

ORDRE GENERAL.

Soldats!

Dans la journée du 16 août, vous avez vaillamment combattu, et vous avez puni l'armée russe de son aventureuse tentative contre nos positions de la Tchernaïa.

Pour avoir été remportée le lendemain de la Saint Napoléon, votre victoire n'en célèbre pas moins dignement la fête de Votre Empereur. Rien ne pouvait être plus agréable à son grand cœur que le nouveau laurier dont vous avez décoré vos aigles.

Cinq divisions d'infanterie russe, soutenues par une artillerie nombreuse et des masses considérables de cavalerie, et présentant un effectif d'environ soixante mille hommes, ont fait effort contre vos lignes. L'ennemi comptait vous en chasser et vous refouler sur le plateau de la Chersonèse. Vous avez confondu ces présomptueuses espérances; il a échoué sur tous ses fronts d'attaque, et les Sardes, à notre droite, se sont montrés vos dignes émules. Le pont de Traktir a été le théâtre d'une lutte héroïque, qui couvre de gloire les braves régiments qui l'ont soutenue.

Soldats!

Cette affaire, où les Russes ont perdu plus de six mille hommes, plusieurs généraux, et laissé entre nos mains plus de deux mille deux cents blessés ou prisonniers, et leur matériel, préparé de longue main pour le passage de la rivière, fait le plus grand honneur au général Herbillon, qui commandait les lignes de la Tchernaïa, et à sa division. Les divisions Camou et Faucheux ont été à la hauteur de leur vieille réputation. Les généraux de brigade De Failly surtout, Cler et Wimpffen, les colonels Douay, Polhès, Danner et Castagny, ont droit à la reconnaissance de l'armée. Je ne puis nommer ici tous les émules de leur valeur, mais je dois signaler particulièrement l'habile direction que le colonel Forgeot a imprimée à nos énergiques canonniers, la brillante conduite de l'artillerie de la garde impériale et des divisions. Une batterie de position anglaise, du sommet qui domine Tchorgoun, nous a puissamment aidés à décider le mouvement de retraite de l'ennemi sans engager nos réserves. Les Turcs, débarrassés d'une fausse attaque, nous ont apporté l'appui de six bataillons et d'une batterie. La cavalerie anglaise était prête, avec les escadrons sardes, à seconder les braves chasseurs d'Afrique du général Morris, si la poursuite de l'ennemi eût pu être ajoutée utilement au succès. Mais je n'ai pas perdu de vue notre grande entreprise, et j'ai voulu ménager votre sang, après avoir obtenu un résultat qui consacre une fois de plus votre supériorité sur cette infanterie russe et vantée, vous présage de nouvelles victoires, et qui doit désormais vous donner droits à la reconnaissance du pays.

Au grand quartier général, devant Sébastopol, le 17 août 1855.

Le général en chef,
(Signé): A. PÉLISSIER.

Indépendamment de cet ordre du jour, le commandant en chef a publié un second ainsi conçu:

ORDRE GENERAL.

Le général en chef se fait un devoir de porter à la connaissance de l'armée l'ordre et cordial que le digne chef de l'armée anglaise, le général Simpson, vient d'adresser à ses troupes, et dont il s'est empressé de lui donner communication:

« Au quartier général, le 17 août 1855.

« Le commandant en chef félicite l'armée sur le brillant succès que les troupes françaises et sardes ont remporté hier sur l'ennemi.

« Les efforts des Russes pour franchir la Tchernaïa, quoique tentés avec des forces très supérieures, ont été très-vigoureusement repoussés.

« Nos courageux alliés, par leur intrépidité et leur audace, ont ajouté un nouveau lustre à nos armes, et, dans cette occasion, la première où l'armée sarde a rencontré l'ennemi, elle s'est montrée digne de combattre à côté de la plus grande nation militaire de l'Europe. »

L'armée, après la lecture de cet ordre, trouvera un motif de plus d'unir fraternellement ses efforts à ceux de nos nobles alliés dans la grande entreprise dont nous poursuivons l'accomplissement.

Au grand quartier général, devant Sébastopol, le 17 août 1855. Le général en chef,
(Signé): A. PÉLISSIER.

## BOMBARDEMENT DE SWEABORG.

Le contre-amiral Penaud, commandant la division de la Baltique, a adressé le rapport suivant au ministre de la marine en France. Il y donne une relation complète du bombardement de Sweaborg:

« Nargen, 30 août 1855.

« Le 7 août, jour où tous les bâtiments de la division ont rallié mon pavillon au mouillage devant Sweaborg, à neuf heures et demie du matin, je me suis dirigé vers l'îlot d'Abraham, situé à 2,200 mètres des forts russes, afin d'y chercher le lieu le plus convenable pour l'établissement d'une batterie de mortiers. J'étais accompagné dans cette reconnaissance par MM. les capitaines d'artillerie de la marine Sapia et Mourette, et par M. le lieutenant de vaisseau de Verneuil, commandant l'aviso à vapeur l'*Aigle*, que j'avais expédié quelques jours à l'avance pour sonder aux environs de Sweaborg et étudier les mouillages.

« L'emplacement où devait être élevée la batterie ayant été choisi, on commença à onze heures et demie la construction de l'épaulement destiné à la protéger, au moyen de sacs à terre remplis de sable, que j'avais pris à Nargen et dont on avait chargé les embarcations de la division. Ce travail se fit sans difficulté. A deux heures et demie, le lendemain matin, le jour commençant à poindre, l'îlot fut évacué. L'ennemi ne s'aperçut pas, sans doute, du travail que nous avions fait, car il n'y dirigea pas un seul coup de canon.

« La journée du 8 fut encore employée en préparatifs; nos bombardes, remorquées par les canonnières, allèrent se placer en ligne avec les bombardes anglaises. Ces bâtiments, au nombre de cinq, la *Tocsin*, la *Fournaise*, la *Trombe*, la *Torche* et la *Bombe*, armés chacun de deux mortiers de 32 centimètres, mouillèrent en centre de la ligne qui s'étendait de l'île Rounkar à celle de Gebara, à 4,000 mètres du centre de la forteresse de Sweaborg, où devaient converger tous leurs feux. Huit bombardes anglaises, portant chacune un mortier de 13 pouces, occupaient la gauche; huit autres, la droite. Des amarres furent élongées pour pouvoir approcher ces navires de 600 mètres vers les batteries ennemies, au moment de l'action. Les canonnières l'*Aigrette*, l'*Avalanche*, la *Tourmente*, la *Tempête*, la *Dragonne* et la *Fulminante*, mouillèrent au large des bombardes sur une ligne parallèle.

« La frégate l'*Isis* et la corvette la *Galathée*, furent conduites dans l'est des îles Skogskar, pour les rapprocher de la ligne d'embossage des bâtiments de flottille, auxquels elles devaient fournir des munitions.

« Dès que l'obscurité de la soirée permit de cacher nos mouvements à l'ennemi, les embarcations de la division, qui avaient été chargées à l'avance, quittèrent les vaisseaux en même temps et en bon ordre, pour porter sur l'îlot Abraham des fortes corvées de marins, des sacs à terre et du matériel d'artillerie. Ils continuèrent ces transports pendant toute la nuit. Aussitôt débarquée, on se mit à l'œuvre avec ardeur, sous la direction de M. le capitaine Sapia, commandant la batterie, et le 9, avant trois heures du matin, lorsque je me suis présenté sur l'île, un épaulement de 70 mètres de long sur 3 mètres 50 centimètres de largeur à la base, et 2 mètres de hauteur, protégeait une batterie de trois mortiers de 27 centimètres chargés et prêts à faire feu. Un large approvisionnement de poudre était enfermé dans une déchirure du granit, couverte par un solide blindage à l'abri de la bombe. Enfin, la batterie qui je projetais depuis si longtemps était établie, et nous avions pris un poste avancé et fixe, à une distance où les bombardes ne pouvaient être placées sans être par trop exposées.

« Tous ces préparatifs s'étaient faits sans que les Russes eussent cherché à nous inquiéter.

« A 7 heures 20 minutes, tout étant prêt pour l'attaque, le signal en fut donné. Le feu commença sur toute la ligne, et, au même instant, vingt-deux bombes, tant anglaises que françaises, tombèrent dans la place. Les forts russes, [illegible], ripostèrent aussitôt. Le combat était engagé. A 9 heures, les canonnières s'approchèrent des bombardes et vinrent se placer dans l'espace laissé entre chacun de ces bâtiments.

« Une épaisse fumée s'élevait déjà dans différents endroits à l'est de l'église située sur l'île Wargoë, quand, tout à coup, à 10 heures 25, une explosion, une explosion très forte qui venait d'éclater dans un magasin à poudre. Elle fut accueillie, par trois fois répétés, de *Vive l'Empereur!* sur tous nos bâtiments et par des vivats très nombreux de la part des Anglais. Le plupart des batteries qui défendent Sweaborg [illegible] lancées avec ces deux pièces. Les canonnières [illegible] anglaises lançaient des obus et des fusées avec leur grand nombre et surtout la rapidité avec laquelle elles changeaient de poste d'attaque devaient inquiéter l'ennemi et distraire son attention des bombardes, sur lesquelles il aurait pu concentrer son feu.

« Au commencement de l'action, deux divisions avaient été lancées aux extrémités de la ligne d'embossage: à droite, par une frégate et deux vaisseaux anglais sur les forts de Back-Holmen, et, à gauche, par trois frégates de la même nation, sur l'île Drumsio.

« Vers midi heure et demie, une seconde explosion, beaucoup plus considérable que la première, eut lieu sur l'île Vargoe, et un vif incendie très violent dont les flammes ne tardèrent pas à gagner dans différentes directions. Le feu faisait des progrès rapides dans un endroit formant une espèce de ravin, et notre attention était vivement excitée. On se croit, lorsque à midi et demi une troisième explosion enveloppa la forteresse tout entière dans un tourbillon de fumée. Pendant quelques instants, nous entendîmes des détonations successives, semblables au roulement du tonnerre. Cette explosion aura surtout causé à l'ennemi des pertes énormes en matériel et en personnel. C'est la plus terrible de toutes celles que nous avons vues. Elle dut jeter un grand désordre dans Sweaborg, car, à partir de ce moment, l'ennemi répondit moins vivement à notre feu. Plusieurs batteries cessèrent même complètement de tirer, les forts de Langorn et de Back Holmen continuèrent seuls à inquiéter nos bâtiments. Les incendies se multiplièrent sur différents points dans les magasins situés à droite de l'église, aux deux versants du ravin.

« Le tir des bombardes fut très nourri pendant la plus grande partie de la journée. *La Trombe*, capitaine Bozzi, est arrivée à une moyenne de vingt-quatre coups par heure. Dans la soirée, le feu se ralentit un peu; les flammes opérant leur œuvre de destruction, il nous suffisait d'entretenir le désordre et l'épouvante qui régnaient dans la place.

« Electrisés par l'impulsion que leur donnaient MM. les capitaines Sapia et Mourette, les artilleurs de la batterie d'Abraham avaient tiré incessamment toute la journée et causé beaucoup de mal à l'ennemi. Craignant qu'ils ne pussent continuer un service aussi actif, je leur fis adjoindre des chefs de pièce et des chargeurs de bonne volonté, pris sur les vaisseaux. Tous se présentèrent en montrant une vive impatience d'aller au feu. Il fallut que le sort décidât quels seraient les heureux. Nos matelots furent bientôt au courant de la manœuvre des mortiers. Ils ont montré en cette circonstance cette intelligence pratique et ce joyeux entrain qui les rendent toujours utiles dans les travaux les plus étrangers à ceux de leur profession. Un des mortiers de la batterie avait éclaté dans l'après-midi; il fut changé dans la nuit, et on en apporta trois nouveaux, ce qui mit la batterie à cinq pièces. Une partie des bombardes reprirent leur poste vers onze heures du soir; elles envoyèrent de temps en temps des bombes sur la place, où le feu ne s'éteignit pas un seul instant. Trois édifices principaux étaient dévorés par les flammes qui se communiquaient de l'un à l'autre. Dans cette même nuit, des embarcations anglaises s'approchèrent de Sweaborg et lancèrent des fusées à la congrève.

« La journée du 9 avait donné de brillants résultats; celle du 10 ne fut pas moins heureuse. Au point du jour, on s'aperçut que le vaisseau à trois ponts russe n'était plus à la place qu'il occupait dans la passe de Gustafs-Vard. Plusieurs projectiles l'avaient atteint la veille, et l'ennemi avait profité de l'obscurité pour le mettre à l'abri de nos coups.

« Dès que les Russes reconnurent que nos bombardes avaient repris leur ligne d'embossage, ils commencèrent à tirer avec une sorte d'acharnement du fort Gustafs-Vard, de Back-Holmen et du vaisseau mouillé près de Langorn. Ils dirigeaient leurs coups particulièrement contre Abraham, où flottait le pavillon français. Des éclats de bombes et de pierres couvraient ce rocher, et cependant nous n'eûmes pas un seul blessé.

« L'artillerie de la flottille n'avait pas commencé le feu avec moins de vigueur. La bombarde le *Tocsin*, après avoir terminé son approvisionnement de munitions avait repris son poste de combat; mais elle se trouva mouillée un peu trop dans l'est, et, par suite, à moyenne portée des canons des batteries de Back Holmen. Toutes celles-ci dirigèrent leur feu sur cette bombarde; elle fut bientôt environnée de boulets qui tombaient à très peu de distance et passaient dans sa mâture sans l'atteindre. La position de ce bâtiment était dangereuse très dangereuse; j'ai donné ordre à la canonnière *la Tempête* d'aller le prendre à la remorque et de l'éloigner de l'ennemi. Cette opération s'est faite promptement, et m'a donné l'occasion de juger du sang froid et de l'énergie des deux capitaines de Lestard et Moudet.

« *La Fournaise*, capitaine Deléole, mouillée à peu près dans la même direction, se trouvait fortement engagée sous la volée de la batterie de Back Holmen, qui ne l'épargnait pas. M. le capitaine de frégate baron Roussin, mon chef d'état-major, officier très distingué et qui a toute ma confiance, voyant le danger que courait cette bombarde, s'élança dans un canot et fut la remorquer plus loin des forts. D'un autre côté, *La Torche*, capitaine Cottin, qui avait été conduite à l'extrémité ouest de la ligne pour bombarder Langorn et le vaisseau embossé entre cette île et West Svarto, fut aussi exposée pendant quelque temps à un feu très nourri de la part de l'ennemi; elle fut retirée de cette position trop avancée par la *Tempête*, qui venait de rendre le même service au *Tocsin*.

« J'avais remarqué que le tir des canonnières à boulets pleins n'avait pas l'efficacité désirable, et leur approvisionnement d'obus de 19 centimètres étant épuisé, elles allèrent s'occuper aux vaisseaux pour échanger avec eux la moitié de leurs canons de 50 contre des obusiers de 22 centimètres No 1. Cette opération s'effectua rapidement, et les canonnières ne tardèrent pas à reprendre part à l'action.

« Vers midi, un nouvel incendie se déclara dans un magasin à gauche de l'église, et gagna des établissements considérables tout à fait à l'ouest de la place. Le feu avait pris de ce côté une activité effrayante; les flammes s'élevaient la coupole de l'église, et, par moments, il s'élevait une telle quantité de fumée de ce foyer d'incendie, que Sweaborg tout entier disparaissait à nos yeux. L'ennemi a dû éprouver pendant cette après-midi des pertes énormes.

« Quatre des mortiers de 27 centimètres de la batterie d'Abraham, fatigués par un tir aussi prolongé et par les fortes charges qu'on était obligé d'employer pour arriver sur les limites les plus éloignées de Sweaborg, se trouvaient hors d'état de service. 2 canons obusiers, fournis par les vaisseaux la *Tourville* et le *Duguesclin*, furent débarqués dans la soirée sur la batterie comme pour le tir avec des mortiers à tir-bol. Le lendemain, ces deux pièces ont pu commencer à tirer, et leurs obus ont dépassé Langorn et le vaisseau russe mouillé près de cette île.

« Le vaste incendie qui dévora Sweaborg pendant toute cette nuit, du 10 au 11, nous eût probablement empêchés de réussir dans l'expédition que nous avions entreprise. Dans la soirée, il s'était élevé un petite brise d'est, qui avait encore à augmenter l'immense brasier allumé par nos projectiles. Rien ne peut donner une idée de la terrible spectacle qui se présentait à nos yeux.

« Le 11, à quatre heures du matin, M. le contre-amiral Dundas m'envoya un officier pour me dire que trouvant que nos avions atteint le but de notre attaque, il me proposait de mettre fin au bombardement. Partageant cet avis, je fis le signal de cesser le feu.

« Toutefois, je donnai l'ordre à chaque bâtiment de conserver le poste qu'il occupait, et de recommencer à tirer s'il partait un seul coup de canon des batteries russes.

« Ainsi s'est terminé le bombardement de Sweaborg, qui a duré quarante-cinq heures. Les bâtiments français et la batterie d'Abraham ont lancé sur la citadelle ou dans l'arsenal 4,150 projectiles, dont 2,828 bombes.

« Pendant les nuits de 11 et de 12, tout le matériel transporté sur l'îlot Abraham, pour l'établissement de la batterie, a été rembarqué à bord de nos bâtiments.

« Dans le cours de nos opérations, les mouvements des navires anglais et des nôtres ont été à peu près les mêmes; on remarquait un ensemble admirable, et on eût dit qu'un chef unique commandait à tous. Les succès des uns étaient applaudis avec enthousiasme par les autres.

« Ainsi que j'ai eu l'honneur d'en informer V. Exc., malgré le grand nombre de projectiles qui ont dépassé nos bâtiments et qui tombaient autour d'eux, nous n'avons pas eu une seule perte à déplorer. Il semblait que la Providence veillât sur nous.

« Le contre-amiral, commandant en chef la division navale de la Baltique,
« PENAUD. »

## Correspondance parisienne.

PARIS, 30 août.

On connaît aujourd'hui les ordres du jour du général Pélissier et du général Simpson sur l'affaire du pont de Traktir. Contrairement à ce qui arrive habituellement, cette victoire sur la Tchernaïa n'a peut-être pas été estimée d'abord à sa véritable valeur. C'est un superbe fait d'armes et qui a provoqué de la part du général Simpson l'hommage le plus enthousiaste et le plus spontané à la France, qu'il appelle la première nation militaire de l'Europe. On dit que le premier effort a été supporté par les Piémontais qui ont dépassé le temps d'arriver à dix-huit cents Français, nommes, au moins pour la plupart; et que cette faible poignée de braves a arrêté l'armée russe jusqu'à ce que le surplus des forces fût venu rétablir les proportions entre l'attaque et la défense. On cite ensuite quels épouvantables ravages a produits notre artillerie parmi les Russes une fois repoussés.

On dit que des officiers au service des Etats-Unis sont dans le camp des alliés pour y apprendre l'art des sièges, et que d'autres officiers de la même nation ont obtenu en même temps du gouvernement russe la permission de séjourner dans Sébastopol afin de s'y initier aux secrets de la défense des places.

Le général Canrobert, qui est devenu, comme on sait, le lion du moment, après avoir figuré dans toutes les solennités offertes à la reine Victoria, vient de partir pour Tulle pour se reposer de ses fatigues de Crimée.

Je crois que rien, pendant son séjour en France, n'a plus profondément frappé la reine d'Angleterre que ces deux revues de Champ-de-Mars et de la plage de Boulogne, où elle voyait rassemblées des masses de troupes que l'Angleterre n'a jamais réunies sur ses territoires. En sortant du Champ-de-Mars, au moment où elle se trouvait à l'endroit où le sol s'élève un peu, en avant du pont d'Iéna, la reine s'est levée dans sa voiture et s'est retournée pour jouir encore de ce superbe spectacle qui lui avait été offert; et, voyant toutes ces masses d'infanterie en mouvement, la cavalerie et l'artillerie manœuvrant au grand trot, la précision de ces mouvements divers, le nombre et l'éclat des troupes, elle s'écria, en s'adressant à l'empereur: « Oh! Sire, que c'est beau! » Elle restait attachée à ce spectacle, et ne se lassait pas de répéter cet hommage d'admiration qui, certes, dans une telle bouche, était bien précieux pour l'empereur des Français.

Une dernière dépêche, arrivée ici, fait connaître que les flottes de la Baltique se sont éloignées de Cronstadt, et confirme l'insuffisance de quelques bombardes anglaises.

On attend toujours à Paris, dans le courant de septembre, le roi de Sardaigne et le fils du grand-duc de Toscane.

M. Escalante, ministre d'Espagne aux Etats-Unis, est en ce moment à Paris; il part demain pour aller s'embarquer pour l'Amérique.

## LOUIS NAPOLEON ET VICTORIA.

Louis Napoléon a accompagné la reine Victoria jusqu'à cinq kilomètres en mer. Une correspondance du *Constitutionnel* raconte dans les termes suivants les adieux des deux souverains de France et d'Angleterre et le retour de l'empereur à Boulogne:

« A trois milles environ au large du port, le *Victoria and Albert* a stoppé, et l'*Ariel*, laissant sa manœuvre, s'est tenu près à recevoir l'empereur, qui est venu à bord dans un canot qui montaient avec lui le prince Napoléon, lui donner et les officiers de la maison de l'empereur. Un second canot suivait derrière.

« L'empereur, accueilli sur l'*Ariel* par sept acclamations, est salué à de nouveau par les hourrahs de l'équipage du yacht, debout comme pour l'embarquement et d'où partent une grande quantité de fusées. Du bord des bâtiments de la rade on [illegible] de vives acclamations à celles du nos marins. Aussitôt, Sa Majesté eut embarqué en les canots anglais revenus à leur bord, l'*Ariel* s'est mis en marche, tournant, suivant l'ordre donné par l'empereur, autour de bâtiment royal et le saluant par le cri, sept fois répété, de *Vive la Reine!* Cette manœuvre semblait exprimer le regret qu'éprouvait l'empereur d'être obligé de quitter son illustre alliée. Après un dernier adieu, le bâtiment royal *Victoria and Albert* a pris le large et a disparu bientôt à l'horizon, et l'*Ariel*, marchant avec une grande vitesse, et comme orgueilleux de porter pour la deuxième fois son illustre passager, est rentré dans le port de Boulogne.

« Il était minuit et demi lorsque l'*Ariel* a abordé à quai à la place occupée par le yacht royal. Aussitôt Sa Majesté est débarquée au milieu de la foule rassemblée pour l'attendre, et qui l'a saluée des cris mille fois répétés de *Vive l'Empereur!* auxquels se joignaient les acclamations de l'équipage du bâtiment.

« Ce matin, l'empereur s'est promené sur la plage; avant le déjeuner, les marins de l'*Ariel* ont exécuté, devant l'*Hôtel du Pavillon impérial*, une pêche à la senne.

« A midi, l'empereur quittait Boulogne; la population s'est encore portée sur son passage pour lui faire ses adieux. »

## REVUE DES DEUX MONDES

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois par livraisons de 206 à 240 pages grand in 8°—Six volumes par an de 200 ou 1,000 pages chaque, avec un *Annuaire des Deux Mondes*, histoire générale des divers Etats—1 volume de 1,000 pages avec portraits, publié en septembre de chaque année, la donné aux souscripteurs annuels payant 60 fr., avec le port en sus pour la France et les pays étrangers.

La "Revue des Deux Mondes" publie chaque mois, dans ses deux livraisons, 28 ou 30 feuilles; "l'Annuaire" contient de 64 à 68 feuilles: ce qui fait par an plus de 600 feuilles d'impression ou 1,600 pages, c'est-à-dire plus d'une feuille, de [illegible] de 16 pages [illegible]. [illegible]

Si l'on compare la "Revue des Deux Mondes" aux autres recueils français ou étrangers, [illegible] "Revue," de [illegible] pages in 8o, [illegible] aux "Revue" anglaises de 200 pages, coûte 6 shillings ou 8 fr.; [illegible] deux livraisons qui [illegible] de 440 pages pour 4 francs.

On lira mieux saisir la différence qui existe entre la "Revue des Deux Mondes" et les recueils anglais, [illegible] "Edinbourg Review," le "Quarterly Review," [illegible] cahiers de 75 ou 76 feuilles d'impression, représentent à peu près dix numéros de la "Revue des Deux Mondes," qui en publie vingt-quatre par an. Cependant le prix des "Revues" anglaises est de 24 shillings ou 30 francs pour quatre cahiers trimestriels, [illegible] 1,200 pages. Le prix de la "Revue des Deux Mondes" est de 50 fr à Paris, 12 dollars en Amérique, pour sept volumes de 900 à 1,000 pages chacun, "l'Annuaire" compris.

[illegible] de l'Allemagne, on trouvera la même différence. Les mêmes pages donnent chaque mois 8 ou 10 feuilles, 96 ou 120 feuilles par an, et coûtent de 30 à 40 francs.

Quant aux recueils français qui depuis quelques années ont essayé de se former en prenant la "Revue des Deux Mondes" pour modèle, ils ne sont encore qu'[illegible] des premiers jours, sans offrir à leurs abonnés l'étendue des matières et des grands écrivains du temps, qui l'expérience des lecteurs et des choses ne permet d'accorder d'ailleurs aucun recueil plus lois des lettres. Au reste, ces recueils français ne donnent comparativement pas plus de 90 ou 96 feuilles—6 ou 8 de moins par mois que la "Revue des Deux Mondes" sans parler de son "Annuaire historique." En faisant entrer en ligne de compte "l'Annuaire" qui se compose de 64 à 68 feuilles, on trouve que ces recueils, en coûtant le même prix publient par an 96 feuilles de moins que la "Revue des Deux Mondes," c'est-à-dire 5 volumes de 1000 pages de moins à [illegible] la valeur [illegible] par an en [illegible] "Revue des Deux Mondes" parle même pour elle-même.

Ce qui parle encore plus haut peut-être, c'est le chiffre considérable de sa circulation, le tirage de tous ces recueils français réunis n'atteint pas à la moitié du tirage de la "Revue des Deux Mondes." La "Revue des Deux Mondes" a obtenu depuis vingt-quatre ans [illegible] européen [illegible] le seul recueil dont se compose les esprits éclairés de l'Europe et de l'Amérique, ainsi que les [illegible] politique et commercial.

Se trouve à New York, chez A. Bellier, 260, Broadway; à la Nouvelle-Orléans, au Courrier des Etats-Unis, 73 Franklin, et chez tous les agents du Courrier, qui peuvent compléter dès à présent les années de 1854, A. Morand, éditeur. M. Pitner et Granet, et à la Nouvelle-Orléans, chez M. Pepin.

Falleció ayer, á las ocho de la mañana, á la edad de 73 años, Sra. Vieda MARIA DEL CARMEN PARODY, natural de Malaga (España). Los amigos y conocidos de la familia Parody están convidados á asistir á su entierro, que tendrá lugar hoy, á las 4 de la tarde. Su cuerpo está depositado en la calle Amour, entre las de Bagatelle y Union, No 71.

De parte de sus hijos.

Décédée hier à 8 heures A. M. à l'âge de 73 ans, Mme veuve MARIA DEL CARMEN PARODY, née à Malaga, Espagne.

Les amis et connaissances de la famille Parody sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue d'Amour entre Bagatelle et Union No 71.

De la part de ses enfants.

## ATTENTION.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la [illegible] de marchandises d'importation de M. Poyehaud et Co, 40 rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

Conditions libérales à la vente.

Grande vente de marchandises sèches étrangères et du pays.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de plus de trois cents colis et lots de marchandises étrangères et du pays [illegible] La vente a lieu aujourd'hui, à 10 heures, par l'intermédiaire de Mrs. Vincent & Co, No 25, rue de la Douane.

Vermifuge de McLane.

☞ La demande suivante prouve combien ce remède est recherché et efficace. Nous avons déjà publié tant de certificats que nous croyons inutile d'en publier davantage.

Booneville, Ind., 3 juin 1851.

MM. J. Kidd & Co—Votre agent nous a laissé douze douzaines de bouteilles du Vermifuge de McLane, qui ont presque toutes vendues. Veuillez nous [illegible] plus promptement possible, une autre douzaine de plus, car nous ne voulons pas en manquer. C'est, selon nous, le meilleur vermifuge que nous ayons jamais vendu, [illegible].
G. P. & J. H. DUPATTE.

A vendre par SCOVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres.

Agence générale pour la vente en gros dans les Etats du Sud. C'est à eux que tous les ordres doivent être invariablement adressés.

☞ A vendre également par tous les pharmaciens connus de la ville. 15 sep—2

Grand' Loge de l'Etat de la Louisiane.

Bureau du Grand Secrétaire, Nouvelle Orléans, 19 septembre 1855.

AVIS est par le présent donné aux officiers et membres de cette Grand' Loge, de se réunir dans la salle de la Grand Loge, mardi prochain, 20 du courant, à 3 heures et demie de l'après-midi, pour poser la pierre fondamentale de la tombe que doit faire construire la "Louisiana Relief Lodge No 1," au cimetière de Greenwood.

Les frères sont priés d'assister à la cérémonie. Par ordre de Wm H. Perkins, T. R. Grand Maître
Wm T. BALESTIER,
19 sept—2 Assistant grand secrétaire

LA MAISON LELIEVRE,
LIBRAIRE,
210, rue Royale.

ANNONCE respectueusement aux Dames de la Nile Orléans qu'elle vient de recevoir par le navire Mulhouse un MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE FOURNITURES POUR FLEURS, qui ne cède en rien en bon goût, et en bas prix aux meilleurs articles de ce genre. [illegible]

Papier noir glacé à vendre en gros et en détail à un prix excessivement réduit. 19 sept

DEMANDE.

UN jeune homme parlant l'allemand et le français, pourra trouver de l'emploi, en s'adressant à T. BACHELIER, rue des Ursulines, No 28. 15sept

ON DEMANDE une dame parlant anglais et français pour vendre dans un magasin de détail. On exige de très bons renseignements. S'adresser au No 83, rue de Chartres. 15sept—1 ☞

## PAPIERS PEINTS.

### DELCHOIX, 108, rue Chartres,

Déballe en ce moment un vaste assortiment de PAPIERS PEINTS FRANÇAIS

*Reçus par le Mulhouse, du Havre.*

CET envoi comprend une variété considérable de papiers entièrement nouveaux et d'une richesse de dessins et de coloris vraiment admirables. A ceux qui ornent le luxe des tentures d'appartement nous recommandons les papiers suivants, imitant les étoffes;

Papiers cloués fond blanc à feuillage gris frangé d'or;
Papiers moirés do do do;
Papiers marroquinés do do do;
Papiers velours laine brochés soie et or;
Papiers velours blanc sur blanc fond brun;
Papiers velours rouge, texture gothique grisaille, ornementé d'or, tout ce qu'il y a de plus riche;
Papiers satin, satinés ou glacés, blanc sur blanc, feuillé d'or;
Papiers glacés, à fleurs, admirables de coloris et de dessin;
Papiers dorure velours rouge, à panneaux blancs, corniches, pilastres, bases, &c. &c.
Bordures assorties au papier, &c.
Aussi:—Un vaste assortiment de papiers dessinés imitation satin, velours, &c. Papiers ordinaires et communs, le tout admirablement imprimé et à des prix très modiques. DELCHOIX,
18 sep 108, rue Chartres

CHANGE sur la Havane—Traites sur la Havane, à vue ou à un jour de vue, en petites ou fortes sommes, à la convenance des acheteurs.
A vendre par J. M. CABALLERO,
18sep 28, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

Marchandises du Nord et de l'Est.

EN débarquement de différents navires, et à vendre à bon prix, par les soussignés:
Café Rio—[illegible]
Café Java—[illegible]
Café Laguayra—[illegible]
Sucre raffiné—en pains et en poudre, 1000 colis.
Poivre de Sumatra—[illegible]
[illegible]
[illegible]
Fromage de Gouda—[illegible] balles.
[illegible]
Sirops—[illegible] gallons en barils de 22 livres.
[illegible] de Lévermore et Wimbleton—
1200 colis.
Eau de vie [illegible] de Léonard & Behr—250 caisses
[illegible]
JOS. H. MARKS & Co
19 sept 74 & 76 rue des Magasins

THÉS Impérial, Gunpowder, Hyson, Young Hyson, [illegible] [illegible]
JOS. H. MARKS & Co.
12 sept 74 et 76, rue des Magasins

VIN BLANC—65 barils, Haut Sauterne, marque de Lacroix en magasin et à vendre par
FREAU & COUTURIE,
11août 31 & 33, rue Gravier

CANDIDATS
AUX PLACES DE L'ETAT.
POUR GOUVERNEUR:
CHARLES DERBIGNY,
DE JEFFERSON.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
LOUIS E. TEXADA,
DE RAPIDES.

POUR SECRETAIRE D'ETAT
ROBERT C. BEALE,
D'EST BATON ROUGE.

Pour Trésorier:
J. V. DURALDE,
D'OUEST BATON ROUGE.

Pour Auditeur:
WALTER ROSSMAN,
DE CLAIBORNE.

Pour Avocat-Général:
RANDELL HUNT,
D'ORLEANS.

Pour Surintendant de l'Instruction:
O. D. STILLMAN,
D'OUACHITA.

CONGRES.
Premier District—GEORGE EUSTIS Jr.
Second District—THEODORE G. HUNT.
Troisième District—PRESTON POND Jr.
Quatrième District—WILLIAM B. LEWIS

OFFICIERS DE PAROISSE.
Pour Shérif—JOSEPH HUFTY.
Pour Coroner—CHARLES N. OLIVIER.
Pour Avocat de District—M. A. FOUTE.

GREFFIERS DE COURS.
Première Cour de District—H. TREPAGNIER
Seconde Cour de District—P. S. WILTZ.
Troisième Cour de District—HENRY REEOR.
Quatrième Cour de District—S. J. WALTON.
Cinquième Cour de District—Wm A. ROTT.
Sixième Cour de District—W. M. REESE.

ASSESSEURS.
FRANCIS TURNER.
THEODORE DUBEL.
JOHN T. DUFOUR.
JOHN A. WATKINS.

COLLECTEURS DE TAXES.
Premier District—THOMAS ASKEW.
Second District—JOSEPH HERNANDEZ
Troisième District—DUVERNEY FARRAR
Quatrième District—GEO HENDERSON.

JUSTICES DE PAIX.
Premier Justice—D. F. MITCHELL.
Second Justice—C. H. BRADFORD.
Troisième Justice—ED. RICHARDSON.
Quatrième Justice—WM. GALONNE.
Cinquième Justice—[illegible]
Sixième Justice—WM. SYLES
Septième Justice—G. W. BUFORD.

CONSTABLES:
Première Cour de Justice—W. C. QUIRK.
Seconde Cour de Justice—J. A. AGASSOS.
Troisième Cour de Justice—J. W. DUPLESSIS
Quatrième Cour de Justice—J. M. SCHAEFER.
Cinquième Cour de Just.—F. E. HERNANDEZ.
Sixième Cour de Justice—
Septième Cour de Justice—LEVI GOLDING.
☞ —41.]

☞ Le soussigné, citoyen natif, est candidat à la place de Troisième juge de Paix. L'élection a lieu le 5 novembre prochain.
RICHD. RICHARDSON.

## PROGRAMME

### Du Parti Américain de la Louisiane

I—Nous demandons que les lois de naturalisation soient révisées de manière à sauvegarder la sincérité du scrutin.

II—Nous demandons qu'il soit voté des lois convenables pour interdire l'entrée du pays aux mendiants et aux criminels.

III—Nous condamnons toute violation des droits acquis par les habitants de ce pays, qu'ils soient nés aux Etats-Unis ou à l'étranger.

IV—Nous croyons que le gouvernement fédéral ne doit point s'occuper de l'esclavage, et ce n'est pour protéger nos droits constitutionnels.

V—Nous nous prononçons pour une forte politique nationale qui entoure d'une inviolable protection à l'étranger le nom américain, et qui accompagne et sauvegarde le citoyen de l'Union partout où il se trouve.

VI—Nous croyons que les Américains doivent gouverner l'Amérique et que ce gouvernement doit résulter de l'élection, seul moyen légitime de réforme dans le pays.

VII—Nous croyons que les fonctions publiques doivent être offertes et non sollicitées. Nous condamnons les distributions de places parmi les solliciteurs qui les revendiquent comme la récompense de leurs services.

VIII—Nous maintiendrons et nous défendrons la Constitution des Etats-Unis, ainsi que l'Union, telle qu'elle existe actuellement, et les droits des Etats dans leur intégrité, exigeant en même temps que le gouvernement général remplisse exactement tous les devoirs qui lui sont imposés par la Constitution.

IX—Nous approuvons le programme adopté par le Conseil National du parti Américain, dans sa récente réunion à Philadelphie, mais nous rejetons l'application des principes du huitième article aux catholiques américains comme injuste, contraire à la vérité et complètement indigne de notre pays. Nous continuerons à protester contre toute intrusion de la liberté religieuse, car nous mettons au premier rang de nos convictions ce principe qu'entre l'homme et sa conscience Dieu seul est juge. Nous condamnons de la manière la plus formelle toute tentative ayant pour but de faire d'une croyance religieuse une condition nécessaire pour remplir des fonctions publiques, et nous ne nous joindrons jamais à un parti qui ne partagerait pas complètement nos vues à cet égard.

X—Nous ne sommes opposés à aucun parti, aucune organisation politique, mais nous avons contre tous ceux qui combattent les grands principes américains que nous venons d'énoncer.

DOCTRINES D'ETAT.

Réforme des abus et diminution des dépenses de l'Etat.

Education de la jeunesse du pays dans les écoles fondées par l'Etat.

Organisation constitutionnelle de la commission des levées inondées.

Administration plus efficace du département des améliorations intérieures dans le but d'améliorer notre navigation intérieure.

AVIS
NOUS avons transporté nos bureaux du No 4, Front Levée, au No 8, rue de la Douane, au coin de la rue Dorsière.
15sept HALL, RODD & PUTNAM.

POUR LA TOUSSAINT—par le navire Mulhouse, papier noir glacé, à vendre en gros et en détail, chez
VOR. HEBERT & Co,
15sept 146, rue de Chartres.

Maison Ver Hébert & Co,
146, rue de Chartres.
—Accordéons—
Reçus par les derniers arrivages.
CARTES de la Crimée, cartes de la Baltique;
Gravures de la guerre;
Carricatures;
[illegible] de Mircourt, les Contemporains;
Eugène Sue (Suite);
Albums pour rire (suite). 15sept

Maison Ver Hébert & Co.
146, rue de Chartres.
☞ Avis aux souscripteurs aux publications françaises.
Reçu par le Granada, un nouvel envoi de divers cartons de caisses, d'arts, de littérature et de modes. 15 sept

Ouverture de la saison.
67, Chartres.

A LA veille de la reprise des affaires, les soussignés ne voulant pas manquer d'appeler l'attention des acheteurs sur le grand assortiment de marchandises sèches, que le navire Mulhouse du Havre, vient de leur apporter:

8 caisses robes soie, satinées et cannelées, à carreaux et à raies,
2 caisses soieries noires, unies et façonnées, de toutes qualités et largeurs,
1 caisse mousseline laine imprimée,
3 do de poil de chèvre pour robes,
2 do de Lombard do
3 do de Dalles et cachemire do
3 do de pure laine do
3 do de Alais, laine et soie do
4 do de Lamas pour manteaux de dames; coul. ass.
2 do drap de dames, do
2 balles coutil couleur écru, pour pantalons,
2 do do do fantaisie do
6 do de drap de billard,
1 caisse cravates de soie en couleurs,
1 do do do noires,
2 do rubans velours noir et couleur,
1 caisse rubans velours façonnés et festonnés, [illegible]
1 caisse velours large, noir et couleurs, pour manteaux de dames,
1 caisse velours petite largeur,
2 do dames alpines en laine,
2 do do mi-laine,
2 do do coton,
2 do do flanelle et laine,
10 do ginghams de toutes qualités,
25 do et demi bal. de chemises de peau en coton et laine, pour arbres de chemises,
10 caisses mouchoirs madras imitation, en toutes qualités,
5 malles mouchoirs Madras véritables.
—AUSSI:—
15 caisses fusils-revolvers, des pistolets Monte-Christo, pistolets coeursét et Robert, amorces, le tout provenant d'une des premières fabriques d'Europe.
Conditions libérales.
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No 67, rue de Chartres
12 sept entre Bienville et Douane

LES soussignés reçoivent en débarquement du navire Mulhouse, du Havre:
3 caisses de poil de chèvre pour robes,
2 do de Lombard do
3 do de Dalles et cachemire do
[illegible]
A. STURZENEGGER & ETERNOD.
1 sept 67, rue de Chartres.

EN magasin—110 barils vin blanc;
20 barriques vieux vin de Juillac;
[illegible]
X LAMBERT,
60, rue des Magasins

25 BARILS ALCOOL pur, 36 degrés,
10 barriques [illegible], à vendre par
[illegible] CUBACHS FRERE & Co,
[illegible] Royale et St Philippe

300 barriques vin de Bordeaux
[illegible]
[illegible] à vendre par
FERRÉS FRERES.
Sept—1M 267 & 269, rue Royale, [illegible]

BEURRE DE GOSHEN—66 tierçons de choix à vendre par J. H. MARKS, 6 et 76 rue Magasins

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle Orléans.

LE Conseil d'administration remercie M. LOUIS BOUDRO de son généreux don de $50, qu'il vient d'envoyer à la Société, pour l'aider dans les nombreuses dépenses occasionnées par l'épidémie.
Par ordre du président,
20 sep—1 F. PICARD, Secrétaire

EAUX DISTILLEES
DE FLEURS FRAICHES D'ORANGER ET DE ROSES.

Eau distillée de Laurier-cerise.

En débarquement du navire Virginia Ann, de Marseille:—
Savon marbré bleu et rouge, dit savon de Castille,
Savon blanc de Marseille, pour opodeldoc.
Eaux distillées triples supérieures, de fleurs d'oranger, de roses et de laurier-cerise. Ces eaux sont fabriquées sur l'ordre du soussigné, exprès pour l'usage des malades. Elles sont chargées d'après les proportions du codex.
22 caisses pommades superfines aux fleurs de violettes, roses, jasmins, amandier, oranger, en boîtes de cristaux de 1/2 et 1/4 de livre, huiles essentielles d'amande, de cèdre, citrons, bergamotte, néroly, patchouly, roses, &c.
Bouchons à bière et à limonade, &c. &c.
A vendre en gros et en détail par
E. E. MOUGIN,
20 sept coin Dauphine et Douane

VIEUX whiskey Monongahela de la Montagne, Pennsylvanie—30 barils de qualité supérieure, à vendre par B. TURPIN,
20 sept No 47, rue des Magasins

PETARDS de la Chine—1000 caisses de 40 paquets à vendre par BERNARD TURPIN,
20 sept No 47, rue des Magasins

INDIGO—5 serons indigo supérieur de Caracas, à vendre par B. TURPIN,
20 sept No 47, rue des Magasins

GOMME arabique—5 caisses gomme supérieure, 1er choix,
5 caisses do do second choix,
10 balles gomme "morte" non choisie,
10 tierçons do do do
A vendre par B. TURPIN,
20 sept 47, rue des Magasins

Change.
CHANGE SUR BORDEAUX payable à Paris, à vendre par JOSEPH LANATA,
20sep 11 rue Jefferson et 12 rue Toulouse

Avis.
MONSIEUR ESPENANT est prié de passer à notre bureau.
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
20 sep—3 27 Vieille Levée

Théâtre d'Orléans.

LE public est informé qu'à partir de cette date, le Bureau du Théâtre d'Orléans sera ouvert tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.
Les abonnés des années précédentes qui voudront conserver leurs loges, et les personnes qui désirent arrêter des places pour l'hiver prochain sont invitées à se présenter au bureau pour remplir les conditions à l'abonnement.
Nlle-Orléans, 3 septembre 1855.
4sept S. SAINT-CYR, contrôleur.

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que cet ancien établissement et favorablement connu, a été complètement réparé, toutes les améliorations suggérées au soussigné y ont été introduites, ainsi que toutes les dispositions nécessaires. L'édifice a été peint et les chambres, celles des dames surtout, ont des meubles neufs et de la plus grande élégance. En un mot, le propriétaire n'a épargné aucune dépense pour ajouter au confort de ses pensionnaires. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain.
R. S. MORSE,
Sept—☞ Propriétaire.

LE soussigné ayant appris que quelques personnes mal intentionnées avaient fait courrir le bruit qu'il aurait acheté du monde à M. P. G. Boyer, ex-propriétaire du café connu sous le nom de *Cosmopolite Exchange*, et qu'il n'était pas l'acquéreur de cet établissement.
En présence de pareilles rumeurs, il déclare ne publier que ces bruits sont mensongers et qu'il est disposé à fournir toutes les preuves pour démontrer que ceux qui colportent l'assertion à un acte qu'il considère comme déloyal et auquel il n'était jamais consenti.
Sept—☞ G. LACOUTURE.

Compagnie d'assurances de la Nlle Orléans.
Nouvelle Orléans, le 17 septembre 1855.

LES directeurs ont aujourd'hui déclaré un dividende de six pour cent, qui sera payé [illegible] pour la conclusion de l'année [illegible].
J. JOYES,
18 sept—3 Prési tent

LIBRAIRIE FRANCAISE,
56, RUE DE CHARTRES.

REÇU par le Mulhouse, plusieurs caisses de livres français, notamment:
Lamartine—Histoire de la Russie,
Lamartine—Cours familier de littérature,
J. Janin—Littérature dramatique,
A. de Musset—Œuvres complètes,
Lamennais—Le Dante,
St. Dupré—Théâtre,
Goethe—Mémoires,
Mme. David—Œuvres,
Méry et Mme Roland—Mémoires,
G. Ferry—Scènes de la vie mexicaine,
Louis Veuillot—Rome de France,
Mémoires de Grammont—L'Autre Monde,
[illegible]—Une nuit du midi,
Eug. de Mirecourt—Contemporains.
Nouveautés en grand nombre,
Brochures illustrées,
Rondeaux pour rire (collections complètes), &c.
17 sept A. PAYA & Co

GRAINES FRAICHES
DE JARDINAGE.

REÇU du Nord, par le steamer Granada, un assortiment de graines telles que: oignons, poireaux, laitues, choux, etc., etc., le tout garanti frais et de bonne qualité.
S'adresser à la B. DOUR,
17 sep—1 No 36, rue Conti

A VENDRE—Un magasin de variétés situé dans un des meilleurs quartiers de la ville. S'adresser à F. RIMAILHO & Co,
17 sep—1 89, rue de Chartres

INSTITUT MILITAIRE DU KENTUCKY.

DIRIGÉ par un conseil d'inspecteurs nommés par l'Etat, et sous la surintendance du col. E. W. Morgan, gradué distingué de West Point, et ingénieur praticien.

Le cours d'études est le même que ceux des meilleurs collèges, avec l'addition d'un cours plus étendu de mathématiques, de génie, d'architecture, de géologie, de chimie, de [illegible] de science; de plus, le cours scientifique l'astronomie, la physique, etc. Ce cours comprend aussi la littérature anglaise, des lectures historiques, la rhétorique, les principes du gouvernement et les langues modernes.

La prochaine session annuelle commencera le 10 septembre et continuera jusqu'au 14 juin 1856.

Le prix est de $16 par semestre.

On est autorisé à en référer à l'hon. Jefferson Davis, secrétaire de la guerre à MM. Shotwell & Cie, à Louisville; à MM. Ward, Gowders et Hunt, à la Nlle Orléans.

S'adresser au surintendant "Military Institute Kentucky" ou au soussigné.
P. DUDLEY,
6sept—6om Président du Conseil.

Bureau de la Société Howard,
No 20, rue du Canal.

LES demandes de secours sont reçues de 8 heures du matin à 6 heures du soir.
Sept D. I. RICARDO, Secrétaire.

LE Dr A. LEMAT, a transféré son domicile 198, rue St Pierre, entre Dauphine et Bourbon.
21 sept—1m

INSTITUTION DE G. BOYER.

LES classes de cette institution sont réouvertes depuis le 3 septembre. 4sept

Académie Jefferson,
SOUS LA DIRECTION DE G. J. LORD,
No 63, rue Bourbon, Nlle Orléans.

CETTE institution sera fermée pendant le mois de septembre. Les classes recommenceront mardi, 1er octobre. 4 sep—jusq 1er oct

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,
Dirigé par Mme PARENT, institutrice Dumaine et Bourbon.

LES classes seront réouvertes le 3 septembre prochain. Mme Parent remercie respectueusement ses parents qu'elle s'est attirés les services d'autres professeurs pour les différentes classes, et qu'elle n'épargnera rien pour mériter l'approbation des parents. 27août—

Demande de cuisinière.

ON veut acheter pour du comptant, et sans intervention de courtier, une négresse sachant parfaitement faire la cuisine et qui soit jeune, bon sujet et garantie, ou un nègre ayant les mêmes qualités. Nul autre n'est voulu. S'adresser au No 39 rue de la Nouvelle Levée, vis-à-vis la rue Natchez.
17 sep—6 f

DEMANDE.
ON désire trouver une couturière en robes, française, capable de conduire un atelier dans une maison bien achalandée. ☞ On offre de grands avantages.
S'adresser au bureau de ce journal. 17 sept

MAGASIN DE TAPIS,
10, RUE DE CHARTRES.

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en velours, Wilton, tapisserie Bruxelles, 3 plis, Ingraines; ainsi qu'un grand choix de nattes; tapis à manteau en draguet et en fil; tapis de table et de piano; étoffes en crin; nattes en coco; toiles cirées pour parquets, de différentes largeurs, coupées d'après les dimensions des appartements, corridors, &c.
Le tout aux plus bas prix.
A. BROUSSEAU & Co,
17 sep—6 19 rue de Chartres

Dr DEMEUFBOURG,
Bureau et résidence à l'angle des rues Ascension et Rampart, 1er District.
16sep—1m

Parfumerie fine de Paris!

LE soussigné vient de recevoir par le navire Mulhouse un nouvel envoi de parfumerie fine de Paris, composé:
Pommade Philocome de la société Hygiénique;
Pommade do do;
Cold cream, crème de Pons;
Crème de concombres et de limaçons;
Pommade pour les lèvres;
Eau et poudre dentifrice de la société Hygiénique;
do do du docteur Pierre;
Elixir et Opiatine Pelletier;
Eau de Botot;
Vinaigre de toilette;
Eau de verveine, de Lavande;
de mandarine, de Cologne;
de Paris, Cosmétique;
Savons de la société Hygiénique;
de [illegible]
de [illegible]
de [illegible], &c.
18 sept AD. BLAQUE, rue Royale No 60

Aux Habitants Sucriers.

LE soussigné a reçu une petite quantité de grai de tabac de l'île de Cuba et de la Nouvelle canne à sucre de la Chine, dit [illegible] (4 onces suffisent par arpent).
Les habitants qui désireraient en faire essai dans la culture du sucre cette nouvelle plante, feront bien de s'adresser à l'arrivée sans retard, parce que la quantité de cette graine est très-réduite et excessivement rare.
1er sept—1M B. DOUR 36, rue de Conti

AVIS.

LE soussigné, liquidateur de l'ancienne maison de J. Dorbe Jr & Co, a transféré son magasin au No 15, rue Bienville, il offre à la vente un stock de marchandises importées. Les articles se composent de: Broderies, dentelles blondes, rubans et blondes, valenciennes, voiles et volants, voiles, chapeaux, rubans unis et façonnés, articles en mercerie, [illegible], fleurs, bijouterie, faïence, chapeaux garnis et non garnis, parfumerie, soierie, etc. Le tout à des prix réduits, pour obtenir une prompte liquidation.
E. OLLIVIER, Rue de la Bourse, No 15,
Sept—1M entre Chartres et Levée

Chapeaux, Bottes, Souliers et Broderies.

En débarquement du steamer Cahawba et en magasin, un assortiment complet de chapeaux, bottes et souliers. Aussi: des souliers pour dames et enfants, à vendre, à la convenance des acheteurs et à des conditions avantageuses.
J. M. GOULD & Co.
4sep No 8, rue des Magasins

A VENDRE—300 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille:
[illegible]
[illegible] gallons, marque [illegible]
[illegible]
20 pipes vin d'Espagne pur.
[illegible] V. BENONET & Co.
11sept [illegible]

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 1er août 1855.

EN vertu de la trente-septième section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 23 février 1852; en vertu de la cinquième section de "l'acte supplémentaire audit acte et pourvoyant à l'incorporation de la ville de Lafayette à la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le même jour; et en vertu de la troisième section de l'acte intitulé "Acte supplémentaire à l'acte pour consolider la ville de la Nouvelle Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 11 mars 1854: et dans le but de faire face à toutes les dettes de l'ancienne corporation, de la Première, Deuxième, Troisième Municipalités et de la ville de Lafayette, échéant dans le courant de l'année 1855,

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau à partir de cette date jusqu'au deuxième lundi d'octobre prochain (1855) à midi, pour l'achat d'une série de quatre cent cinquante bons de mille piastres chacun; lesdits bons porteront la date du 1er octobre 1855 et devront être payés dans trente-sept ans, au bureau du trésorier de cette ville, avec des coupons d'intérêt qui y seront attachés, qui porteront intérêt à raison de six pour cent l'an et devront être payés tous les six mois dans la ville de New-York, le 1er avril et le 1er octobre de chaque année. Les propositions devront porter sur l'endos ces mots: "Propositions pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle Orléans," et devront être adressées aux "Commissaires de la dette consolidée de la ville de la Nouvelle Orléans." Les bons seront adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter n'importe laquelle de toutes les propositions ou toutes les propositions.

Conditions de paiement comptant, en n'importe quels bons de l'ancienne ville, des anciennes municipalités ou de la ville de Lafayette, échéant en 1855.

Commissaires:
Jno L. LEWIS, maire,
OVIDE DE BUYS, contrôleur.
W. H. GARLAND, trésorier,
E. H. DURELL, président du conseil des Aldermen.
J. KAUER, président du comité de finances du Conseil des Assistants-Aldermen.
C. S. LEE, secrétaire.

☞ Le *Courrier* et l'*Orléanais* sont priés de reproduire cette annonce. 21 août—jusq. 2e lundi d'oct.

AUX FAMILLES.

MESSIEURS D. POINCY & Co. annoncent aux familles et au public en général, qu'ils ont fait l'acquisition du PÉTRIN MÉCANIQUE de M. Castaillac, pétrin si avantageusement connu en Europe, et qu'à partir du 1er août, le pétrissage de leur pain ne se fera plus à bras.

Ce pétrin est d'une composition très-simple. Une cuve cylindrique en bois à laquelle sont fixées, sur deux douves diamétralement opposées, deux rangées de fuseaux horizontaux et en fer; au centre un arbre vertical, mobile, portant une rangée de fuseaux, s'entrecroisant avec les premiers: voilà tout l'appareil.

Par l'entrecroisement successif des fuseaux, la pâte est malaxée de la manière la plus parfaite, divisée et battue avec une force incomparablement supérieure à celle de dix hommes des plus vigoureux. La machine étant arrêtée, la pâte poussée seulement par le racloir, sort d'une ouverture pratiquée dans le fond de la cuve et fermée par un tiroir pour tomber dans le pétrin ordinaire, où elle doit être laissée en repos pour prendre son apprêt, *et tout cela se fait sans que la main de l'ouvrier l'ait touchée un seul instant*.

Dans le pétrissage à bras, la perfection de la pâte dépend de la force, de l'adresse et surtout de la bonne volonté de l'ouvrier; le pétrin mécanique écarte complètement ces chances d'imperfection accidentelle; car la fatigue ou la paresse ne viennent pas solliciter l'ouvrier qui dirige le travail, à en abréger la durée fixe et invariable.

Mais il est un point surtout sur lequel nous devons appeler l'attention; nous n'en dirons cependant qu'un mot par égard pour la délicatesse du lecteur. Les efforts énergiques et continués pendant plusieurs heures que nécessite le pétrissage par l'homme, joints à la température qui règne dans notre ville, pendant 8 mois de l'année, font que les ouvriers-pétrisseurs sont toujours ruisselants de sueur. Les résultats, plus ou moins malsains, de cette transpiration abondante, se mêlent forcément à la pâte qu'ils travaillent. Souvent il arrive que les boulangers-pétrisseurs sont affectés de maladies chroniques, ou tout au moins d'éruptions diverses, que nous nous abstiendrons de nommer; de là des sécrétions délétères qui se mêlent inévitablement à la pâte, et qui, peu rassurantes sous le rapport de la propreté, sont encore plus compromettantes pour la santé.

Par le moyen du pétrin mécanique, au contraire, la fabrication de la pâte s'effectue dans les conditions de la plus rigoureuse propreté. Le travail manuel n'a lieu alors que pour le pesage et la mise en forme, opérations comparativement courtes et faciles, et qui n'offrent aucun des inconvénients que nous venons de signaler.

En présence d'un pareil parallèle l'hésitation n'est plus possible, et l'on est obligé de proclamer avec l'Académie de Médecine de Toulouse, (Académie d'Hygiène et de Médecine, tome 3, 21) que "Le pain préparé à l'aide du Pétrin Mécanique, non seulement ne le cède en rien, ni en qualité ni en beauté, à celui préparé par le pétrissage à bras, mais qu'il est meilleur, plus beau et sous le rapport de la salubrité des produits, infiniment plus propre et plus sain."

Les personnes qui désireraient voir fonctionner le pétrin mécanique sont invitées à se rendre à notre établissement, rue Dumaine, No 25.

Le pétrissage commence tous les matins à 4 heures, et tous les après-midi à 5 heures. 5août—3m ☞

*Avis de Société.*

LA maison HENRY STADEKER et HENRY MEKLENBURGER, connue jusqu'ici sous la raison STADEKER & Co, portera, à partir de cette date, le nom des deux associés, *Stadeker & Meklenburger*.
HENRY STADEKER.
HENRY MEKLENBURGER.
Rome (Texas) 1er sept. 1855. 18sept—15f

A LOUER.

UN appartement composé de deux grandes chambres au premier, avec balcon sur la rue Royale, une chambre à l'entresol, d'une cuisine, d'une chambre de domestique au dessus, cabinet, avec l'usage en commun de la cour, du water work et de la salle de bains. Prix: $25 par mois pour une seule personne.
S'adresser rue Royale, 154, près Toulouse, ou chez le Dr Thierry. 18sept—6

A LOUER—A partir du 1er octobre prochain, le magasin No 22, rue Poydras, près la rue Tchoupitoulas, occupé en ce moment par MM. Rogers, McGuire & co.
S'adresser à JUAN Y DE EGANA,
18 sept 47 Bienville

MARCHANDISES D'HIVER!
DUREL & KUNTZ,
80 ...Rue Royale... 80

☞ Nous venons de recevoir par le navire Mulhouse, du Havre, et le Granada, de New York, un assortiment complet de Marchandises d'hiver:

Mousseline laine imprimée;
Mousseline brodée, mousseline unie,
Cachemire d'Ecosse, mérinos anglais,
Robes barège à volants, barège avec carreaux,
Robes tout en soie, do broché, do à carreaux,
Couvertures en molleton,
Do françaises et anglaises,
Coton en mouchoirs, do brodés,
Chemisettes et manchettes, broderie française,
Indiennes françaises noires,
Dentelles valenciennes, do Ingaines,
Alpacas, Délaines, Flanelles,
Aussi:
Bas en coton blanc, pour dames,
Bas en coton pour enfants,
Chaussettes écrues et bleu bas, pour hommes.
DUREL & KUNTZ, 80 rue Royale,
15 sept entre Bienville et Conti

Marchandises en entrepôt.

50 QUARTS vin de de Madère;
20 do do do Sherry;
20 do do do Malaga doux,
200 demi pipes vin de Catalogne;
150 caisses huile d'olives bouteilles de 14 onces;
100 paniers do do do
50 do 24 demi bouteilles, à vendre par
P. CUSACHS FRERE & Co,
18sep consignaire Royale et St Philippe

EN magasin et à vendre—300 balles bouchons différentes grosseurs,
50 barils vin catalan;
20 demi pipes vin, vieux, d'Espagne,
40 quarts vin Rancio;
120 paniers huile d'olives marque de Fossel fils, de Nismes, à vendre par
CUSACHS FRERE & Co,
18 sep consignaire Royale et St Philippe

MACHINES A VAPEUR—1 machine de la force de 6 chevaux;
1 machine de la force de 8 chevaux, récemment reçues et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
27 rue de la Vieille Levée
18 sep—10 agents des fabricants

WHISKEY—500 barils et demi barils "Boyle's Rose," 150 barils, non rectifié, 500 barils rectifié.
AMIDON.—1000 caisses amidon perlé de Fraser.
CHANDELLES.—500 demi et quart de caisses, de l'Etoile, marque "Procter & Gamble."
SAVON.—500 caisses, marque "Procter & Gamble." Guide et Savon No 1 de Cincinnati.
WHISKEY.— 100 barils et demi barils vieux whiskey Monongahela.
HUILE.—80 barils huile de lard, de choix.
LANGUES.—80 douzaines langues de bœuf, passées en sauce, qualité de choix.
A vendre par JOSEPH LANDIS & CO,
18 sep No 33, rue Tchoupitoulas

Aux Sucriers—Sorgho! Sorgho!
ATANT réussi chez moi quelques livres de graine de semence à sucre de la Chine, dit Sorgho je les offre en vente. S'adresser de suite à
S. GUINAULT,
No 123, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti, où on [illegible] voir la canne en graines. 4sept

HUILE D'OLIVES—En débarquement du navire Virginia Ann, de Marseille:
100 caisses huile d'olives James Plagniol, 24 onces;
100 paniers do do do 24 demi bouteilles;
100 caisses vermouth L. Noilly;
100 do savon cast. Arnavon, à vendre par
P. D. SEGOND & COUTIN,
20 août 13 rue Bienville

Appareil de distillerie.

UN magnifique appareil en cuivre (complet), venant d'être reçu de France, convenant à un planteur ou un distillateur. Egalement: un filtre en cuivre d'un nouveau système. A vendre par
O. VALETON & Co,
20aout No 25, rue Tchoupitoulas

BRODERIES, DENTELLES, &c., &c.
Magasin à bon marché
DE HARBY,
186 RUE DU CAMP 186

VALENCIENNES et dentelles Mechlin,
Cols jaconats français brodés,
Chemisettes et cols de mousseline suisse superfine,
Collerettes valenciennes et dentelle Sil,
Manchettes valenciennes et dentelle Sil,
Bandes et entre-deux mousseline suisse et jaconat;
Mouchoirs batiste Sil, riches, brodés;
Jupons brodés, chemises unies, tapisseries français, &c.
EGALEMENT:
Mantelets doublés de satin, à $2 & $3.
Egalement magnifiques
Robes organdy brodées, à volants à $3 50 la robe.
HORACE HARBY,
186, rue du Camp,
20août ☞ Presque en face de l'Eglise St-Patrick

D'VINE [illegible] viande de bœuf, Fulton
30 [illegible]
[illegible] de buffle;
[illegible] New Bedford,
[illegible] Mastarde,
[illegible] à ouvres tendres.
[illegible] DE BUFFALO—50 douzaines neufs
[illegible] à vendre par
[illegible] PETERS, MILLARD & Co.

A VENDRE d'importations directes
[illegible] en barriques et caisses;
[illegible] Reig,
Bourgogne,
Champagne,
Genièvre de Hollande,
Eau de vie des marques: Pinet, Castillon & Co, L. Denis, Henry Mounié & Co, Union Propriétaire La Rochelle, Gabl. Bouvet et autres.
Par THOMAS PINET & Co,
3 sep 33 Vieille Levée

F. RIMAILHO & Co.,
89, rue de Chartres, entre Bienville et Conti,
IMPORTATEURS

De marchandises françaises, anglaises et allemandes: Bonneterie, Mercerie, Broderies et une grande variété d'articles de fantaisie.

REÇU par les navires Mulhouse du Havre Caawba et Pyramide, de New York, un très grand assortiment de:
Bonneterie en laine et en coton,
Lainages pour enfants, mouchoirs en fil et en soie,
Gants en soie et en peau,
Broderies, chemises françaises, dentelles et broderies, parfumerie, mercerie, jouets d'enfants, &c &c.
A vendre en gros, à des conditions très libérales et à des termes aussi avantageux qu'aucune maison de la ville.
Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats ailleurs.
Dépôt des véritables aiguilles Worris.
8 sep—3 m

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Arrangement pour l'été.

CONVOIS pour passagers, tous les jours, d'Alger au Passage de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger.
Départ d'Alger à 8 heures du matin; arrivée au Passage de Lafourche à 11 heures du matin
Départ du Passage de Lafourche à 3 heures de l'après-midi et arrivée à Alger à 6 heures du soir
CONVOI SPECIAL.
Un convoi spécial partira d'Alger tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi et reviendra lundi matin, partant du Passage à 7 heures du matin et arrivant à Alger à 10 heures du matin.
Les fêtes, tous les jours, comme suit, des billets pour aller et revenir:
Au Bayou des Allemands......$1 25
Au Passage de Lafourche......$ 50
2je☞ A. B. SEGER, vice-président

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1855.
A dater de ce jour, MM. JAMES POLLOCK, GEORGE POLLOCK Jr, et ERNEST MILTENBERGER sont intéressés dans notre maison. Les affaires continueront sous la même raison sociale.
1ersept—1m A. MILTENBERGER & Co.

AVIS.
LES affaires de la maison H. M. Barlow & Co seront continuées sous la même raison, pour le compte du soussigné et de la succession de feu L. E. Backers. H. M. BARLOW.
Nlle-Orléans, 20 août 1855. 21août—1m

Changement de magasin.
LABORDE & XIQUES ont transporté leur magasin et leur bureau au No 39 rue de la Nouvelle Levée entre Gravier et Poydras, en face du Passage Natchez, au dessus de la grocerie de W A Violett & Co 17 sep

REÇU par le navire Mulhouse, du Havre, les articles suivants:
Madapolam Indiennes,
Tapis veloutés et tapis haute laine,
Cachemires d'Ecosse assortis de couleurs,
Piqué blanc façonné,
Chemise imprimée,
Chamois laine,
Meubles à l'huile,
Damas coton,
Indienne Américaine,
Do bleu lisse,
Do do damassée,
Mousseline de laine riche et extra riche,
Châles barège, écus sis laine et coton,
Flanelle Boulevard, drap noir,
Satin Zéphyr,
Drap de billard, draperie nouveauté,
Coupes pour gilets,
Gilets flanelle, caleçons coton, jupons,
Broderies, corsets,
Couvertures coton, parapluies, ombrelles,
Cols, cravates, bas, chaussettes,
Epingles serrures, plumeaux, gants nouveauté,
Parfumerie, &c.
RICHARD ALDIGE & Co
17 sept 35, rue de Chartres

REÇU par le navire Emigrant, de Liverpool, les articles suivants:
30 malles mouchoirs madras, couleurs assorties et piqué,
Foulards des Indes,
Un bel assortiment de couvertures de laine au glaises, de 4, 10 et 12 points,
RICHARD ALDIGE & Co
17 sept 35, rue de Chartres

ATTENDU par le prochain arrivage
30 balles couvertures françaises de 3 points, pesant de 7 3/4 à 8 livres,
RICHARD ALDIGE & Co
17 sept 35, rue de Chartres

CIGARES DE LA HAVANE — Nous venons de recevoir 200 milliers de Regalias, Media Regalias, Trabucos et Londres, de l'intimidad, Sol, Nueva Empresa et Monte Cristo, et avons en magasin un grand assortiment des véritables et meilleurs cigares de la Havane, importés par nous.
LABORDE & XIQUES, 39, Nile Levée,
17 sep vis à vis la rue Natchez

MIEL de la Havane—9 tierçons de miel supérieur blanc et épais, à vendre par
LABORDE & XIQUES, 39, Nile Levée,
17 sep vis à vis la rue Natchez

SUCRE BLANC—50 caisses de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 39, Nile Levée,
17 sep vis à vis la rue Natchez

HARICOTS BLANCS—50 sacs haricots blancs, longs et tendres, importés d'Espagne, à vendre par LABORDE & XIQUES, 39, Nile Levée,
17 sep vis à vis la rue Natchez

CHANGE sur la Havane—Nous tirons à vue pour fortes ou faibles sommes.
LABORDE & XIQUES, 39, Nile Levée,
17 sep vis à vis la rue Natchez

Beau local à louer.
LA salle St Philippe, dite Washington, dès le 1er octobre. Elle sera appropriée à l'usage de bals, concerts, etc., etc. S'adresser à
LABORDE & XIQUES, 39, Nile Levée,
17 sep vis à vis la rue Natchez

Avis aux marchands.
H. CLOSTERMANN & Co,
44 rue de Chartres,
ONT reçu par le steamer Crescent City, de New York, un assortiment très varié:
Foulards soie pour hommes et enfants;
Mouchoirs batiste fil, diverses grandeurs;
do bordure fantaisie.
Broderies assorties:
Cols, manchettes, chemisettes, mouchoirs, bandes,
Dentelles torchon fil, et imitation valenciennes,
Serviettes de table;
Bols nouveaux et couleurs assorties.
Bonneterie:
Chaussettes coton tricotées et en mérinos;
Bas pour femmes et enfants, de toutes sortes,
Chaussettes pour femmes et enfants, tant qu'une infinité de petits articles.
Toujours en magasin une grande variété d'articles de Paris, qu'ils vendront à des conditions avantageuses. H. CLOSTERMANN & Co,
3 sep 44 rue de Chartres

VIN DE MARSEILLE—40 barriques vin rouge Bergasse, en magasin,
SARDINES à l'huile—300 caisses sardines à l'huile en quarts de boîte, demi et quart de boîtes marques J Colin et Duflot Jor, de Nantes.
FRUITS en jus et à l'eau de vie—125 caisses fruits au jus de Toyandonne Jne,
20 caisses fruits à l'eau de vie de H Mahieux & Co;
20 do do do Chevret fils;
125 do do do do 1835
VIN DE MADERE—10 quarts pipes Madère qualité supérieure, année 1842.
10 quarts pipes Madère qualité supérieure, 1836,
10 do de vieux, do 1836,
BOUTEILLES VIDES—150 paniers bouteilles vides de Bordeaux et de Marseille, 22 onces.
COGNAC—10 quarts cognac marque J. Luc;
15 barriques do do do
20 quarts do do E Genety
AU DRAWBACK—260 caisses vin rouge St Julien Médoc;
15 quarts E Genety;
20 caisses sardines en boîte, demi et quart de boîte.
SALAISONS—250 caisses olives verdales câpres fines, anchoises, olives farcies, anchois à l'huile et à la saumure, cornichons, câpres, etc.
CHAMPAGNE—75 paniers champagne F Heidsieck & Co, en grandes et demi bouteilles.
CHAMPAGNE—100 paniers Comte de Montet, qualité supérieure, en grandes et demi bouteilles.
PRUNES SECHES—25 caisses prunes en jarres et boîtes transparentes, diverses grandeurs, à vendre par BUMA LACOSTE & Co
17sept 147, rue Royale

GOGCHAUX FRERES,
107 & 109, rue Vieille Levée.
VIENNENT de recevoir par les steamers Crescent City, Cahawba et Granada, par les navires Hudson, King, Indiana, Manchester, Winchester, Far West et Pyramid venant de New-York,
Bottines, etc.
do bleu,
de Lanziès,
Couvertures bordures, toutes prix,
de nouveaux dessins,
Couvertes Devonshire,
Couvertures noires, différents prix,
Rouge do do
Drap blanc bleu et noir,
Articles de tailleurs.
EGALEMENT:
Chemises de peau coton, laine, unis et croisés,
Caleçons,
Un grand assortiment de cols noirs et à la mode
Chapeaux castor, nouveau genre.
A vendre au plus bas prix par
GOGCHAUX FRERES,
107 & 109 rue Vieille Levée,
11 sept En face le marché aux légumes.

A LOUER par V. Bonnegu, No 81, rue Royale:
Deux maisons, Nos 188 et 189, rue Dumaine;
Une maison encog. des rues Bayou et Marais,
Deux maisons, Nos 65 et 67, rue Victoire, 3e Dist
Trois Magasins, Nos 84, 85 et 86, Nouvelle Levée,
Un magasin encog. des rues Nlle Levée et Girod
Un magasin, No 16, rue Chartres,
Un magasin, No 165, rue de Charles;
Un magasin encoignure Casacalvo et Girod,
Un magasin, No 157, rue Toulouse;
Un bureau, No 28, rue d'Orléans, près l'Arsenal
5 sep—1 m

Apprenez l'anglais!!!
CEUX qui désirent acquérir infailliblement une connaissance suffisante et pratique de cette langue en peu de temps, presque pour rien, sans dégoût ni travail, et par une pratique aisée et attrayante, sont invités à s'adresser chez le professeur NELSON, No 8, rue St-Charles. Tous les LUNDIS il se formera des classes de 3 à 6 personnes, pour les dames et les messieurs respectivement. On paie $10 pour 36 leçons. Le plus parfait succès est garanti.
16 sept—1m

GRAND EXPRES
De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

UN exprès qui partira tous les jours est maintenant établi sur le Chemin de fer des Opelousas entre la Nlle-Orléans et le Bayou Lafourche, se relient à la Nlle-Orléans avec les Exprès de Adams, pour toutes les principales villes du Nord et de l'Ouest et se reliant au Bayou Lafourche avec
*Les diligences et voyages Exprès de Holden*,
Pour Thibodeaux, Houma, Tigerville, la Baie de Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nouvelle-Ibérie, St Martinville, Washington et Opelousas.

Les espèces, les bijoux, les objets de valeur et toutes sortes de marchandises seront promptement transmis et délivrés. Les billets, les traites, les bordereaux, &c., seront perçus et tous les ordres remplis ponctuellement.

Chaque *Exprès* est confié à des messagers spéciaux.

Toutes les marchandises et ordres de la Nouvelle Orléans ou de l'intérieur, doivent être déposés au bureau avant 6 heures du soir, la veille du départ. Les ordres laissés au magasin de M. Joseph Barbe, No 130, rue la Vieille Levée, seront remplis sans délai.

*L'Exprès* part du bureau de MM. Adams & Co No 92, rue du Camp, tous les jours, à 7 heures du matin et part du "Franklin House", à Thibodeaux, à 1 heure de l'après-midi et du Bayou Lafourche à 8 heures de l'après-midi.

*Exprès du bagage au chemin de fer et de la ville.*
☞ Il y a également un *Exprès* pour le transport du bagage dans n'importe quel quartier de la Nlle Orléans, de sorte que les passagers qui donneront leur nom et leur chèque au bureau des Exprès, recevront sans délai, leur bagage à l'endroit qu'ils désigneront. STARR & JONES, Bureau No 96, rue du Camp.
6sept—1m ☞

LAGAY & LECANU,
36, rue de Chartres,
Importateurs de confections.
REÇU par le Cahawba—125 malles confections d'été pour hommes, jeunes gens et enfans, comprenant tous les derniers genres, à vendre à très bas prix. 7juin

P. A. HEBRARD,
118, rue du Canal, près Magasin,
IMPORTATEUR de marchandises françaises, anglaises et américaines, offre tout son stock à des prix très réduits.
Il ouvre en ce moment 20 caisses toile d'Irlande à chemises, manufacturée exprès pour lui—il la recommande aux familles; elle sera vendue à très bas prix.
Il invite les étrangers à venir examiner son assortiment avant d'acheter ailleurs.
P. A. HEBRARD,
26av 118, Canal, près Royale

P. MALLARD, 67 RUE ROYALE,
A en ce moment un très beau choix de meubles de salon et de chambre à coucher en acajou et palissandre.
Il se charge de toutes espèces de travaux d'ébénisterie et tapisserie.
Il a encore en main quelques pièces de tapis qu'il cédera à plus bas prix possible, voulant entièrement se dégager de l'article.
Matelas, oreillers, traversins, etc., le tout en place dans le plus bref délai.
Il se charge de l'enlèvement, du nettoyage et de l'entretien des tapis pendant l'été et prend aussi des meubles en magasinage.
Véritable huile de COLZA sans aucun mélange toujours en magasin. 30mai